

OAI INFO 2015 N°82

BULLETIN D'INFORMATION - PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Diffusion : 3000 exemplaires dont 1600 membres OAI et 1400 décideurs publics et privés

EDITORIAL



25 ans d'activités de l'OAI

Le 15 juin 2015, l'OAI a fêté ses 25 ans d'activités à la Maison du Savoir à Esch-Belval en présence de 900 invités.

L'OAI et ses membres, un pilier solide, fiable et créatif de notre société:
En 25 ans, le nombre de bureaux établis au Luxembourg a presque triplé pour les architectes (481 en 2015) et presque quadruplé pour les ingénieurs-conseils (194 en 2015). Ces bureaux emploient au Grand-Duché plus de 4.300 personnes.

Joint au présent bulletin, l'ouvrage + 25 retrace un quart de siècle de l'OAI sur 305 pages, et comprend un reportage en images sur les festivités du 15 juin.

25 chapitres thématiques présentent la variété et la multiplicité des initiatives de l'Ordre tant au niveau

légal, réglementaire, déontologique,
d'organisation professionnelle au service de ses membres,
que d'acteur culturel agissant dans l'intérêt général.

Citons, par exemple, les actions politiques, l'engagement européen de l'OAI, la participation au processus législatif, le façonnage du cadre de travail des membres de l'OAI, les actions de sensibilisation du grand public,...

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact direct, nous espérons cependant que, dans l'une ou l'autre situation, vous avez ressenti un effet de ce large éventail d'initiatives sur votre cadre de vie professionnelle ou personnelle.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait vivre l'OAI depuis sa création :
membres actifs de manière bénévole,
collaborateurs internes et externes de l'OAI,
partenaires, ...

Que cette rétrospective puisse constituer un encouragement et une source d'inspiration pour construire ensemble de manière intelligente notre cadre de vie !

SOMMAIRE

LA VIE DE L'ORDRE	2
TRIBUNE LIBRE : BTS BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES	40
TRIBUNE LIBRE : FINANCEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE PAR LE FNR	41
RETROSPECTIVE D'ACTIVITES	43
CONCOURS / RESULTATS	47
LUCA	50
TABLEAU DE L'ORDRE	52
ESPACES D'UNE VIE	53
PROGRAMME D'ACTIVITES	56

Le livre + 25 retraçant 25 ans d'activités de l'OAI est joint au présent bulletin.
Il peut également être téléchargé sur www.oai.lu à la rubrique «publications grand public» => «+ 25».

Jos DELL
Président OAI



Andrea DE CILLIA
Vice-Président OAI



Pierre HURT
Directeur OAI



LA VIE DE L'ORDRE

DE SEPTEMBRE 2014 À JUILLET 2015

FÊTE DES 25 ANS DE L'OAI LUNDI 15 JUIN 2015
À LA MAISON DU SAVOIR (ESCH-BELVAL)



Cette photo est publiée en haute définition sur le site www.oai.lu à la rubrique «actualités» afin que vous puissiez vous retrouver !



Déroulement de la séance

A l'occasion des 25 ans de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils, une séance académique en présence de **Son Altesse Royale le Grand-Duc** et du Premier Ministre Xavier BETTEL, et à laquelle les membres de l'OAI et ses interlocuteurs ont été conviés, a eu lieu lundi 15 juin 2015 à partir de 19h dans le grand auditorium de la toute nouvelle Maison du Savoir de l'Université à Esch-sur-Alzette / Belval.

900 personnes ont assisté à cette séance et à la fête estivale, parmi lesquelles de nombreux membres du Gouvernement, des députés, des bourgmestres, ainsi que des personnalités issues des domaines économique, social, culturel, des maîtres d'ouvrage et des partenaires d'organisations professionnelles du Luxembourg et de la Grande Région.

Le programme de la soirée se présenta comme suit :



L'accueil des invités a été assuré par le Conseil de l'Ordre, secondé par une quinzaine d'étudiants du Lycée Josy Barthel de Mamer.

Après l'apéritif, la manifestation débuta à 19h30 avec la présentation du programme par l'architecte **Shaaf MILANI-NIA**.

D'abord le **Dr. Robert L. PHILIPPART** a tenu un exposé intitulé « De la quête d'identité à l'affirmation d'une profession ».

Ensuite **Pierre HURT**, directeur de l'OAI, et Shaaf MILANI-NIA ont présenté un film / kaléidoscope très rythmé, basé sur les 25 chapitres thématiques du livre + 25 sur les 25 ans d'activités de l'OAI.



A suivi l'allocution de **Jos DELL**, Président de l'OAI, qui a rappelé que les prestations des membres de l'OAI façonnent notre espace de vie et notre manière de vivre ensemble. Trop de règles tuent la créativité. Il importe de laisser à ces professionnels l'espace nécessaire à l'expression de leur imagination.

Le Premier Ministre **Xavier BETTEL** a conclu la séance en présentant ses vœux à l'OAI et tout particulièrement à son directeur Pierre HURT, en fonction depuis la constitution de l'Ordre en mars 1990. Il a souligné la bonne collaboration de l'OAI avec le Gouvernement dans de nombreux dossiers importants.

Sous les applaudissements de l'audience, Jos DELL a remis un cadeau à Pierre HURT pour le remercier de son engagement depuis la création de l'OAI.

Ensemble avec Son Altesse Royale le Grand-Duc, les convives ont rejoint le cadre étonnant des hauts-fourneaux avec la Halle des Poches à Fonte et de ses alentours pour une soirée conviviale placée sous le thème des délices de notre terroir ainsi que pour la découpe du gâteau d'anniversaire.



L'ambiance musicale fut assurée par l'ensemble de jazz du Conservatoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette dirigée par Marc HARLES.

En quittant les lieux, les participants ont reçu un souvenir de la fête des 25 ans OAI.



Découvrez ou revivez cet événement en images !

Le film de la séance et 2 spots plus courts sont sur le site www.oai.lu à la rubrique « publications grand-public » => « vidéos / audio ».

Les photos sont publiées à la rubrique « galerie photos ».





RÉUNION DE CONCERTATION SNJ / OAI / LGS LE 20 JUILLET 2015 : ORGANISATION DU FESTIVAL DES CABANES 2017

Marc FABER et **Claude FRANTZEN**, représentants du Lëtzebuenger Guiden a Scouten (LGS) ont contacté le Service National de la Jeunesse (SNJ) et l'OAI, responsables de l'organisation du Festival des Cabanes. En effet, la 4^{ème} édition de ce concours de créativité et de la construction à destination des jeunes aura lieu en même temps que le Camp Scouts international du 18 au 28 juillet 2017 au Kirchberg sous le thème « Go-Urban ».

Lors de cette réunion, à laquelle ont participé également le Directeur du SNJ **Georges METZ**, **Gary MULLER** (SNJ), les architectes **Thierry CRUCHTEN** et **Nico ENGEL**, et le directeur de l'OAI **Pierre HURT**, il a été retenu qu'il sera intéressant d'associer ces 2 manifestations.



SÉANCE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES OAI DU 6 JUILLET 2015 SUR LE THÈME «MÉDIATION & CONSTRUCTION»

La technique et le processus de médiation a fait son entrée au paysage législatif au Grand-Duché avec des bases légales fiables encadrant ce processus alternatif à la justice classique. L'importance économique de la médiation joue particulièrement dans le secteur très complexe de la construction où le gain de temps et de ressources financières est particulièrement important, pour gérer, mais surtout éviter des conflits.

Organisée en collaboration avec le Centre de Médiation Civile et Commerciale (CMCC), cette séance d'information a connu un beau succès avec la participation de 70 personnes.

Après une introduction de **Pierre HURT**, Directeur de l'OAI, sur la commission OAI « Déontologie » et ses travaux, **Dr. Jan KAYSER**, Secrétaire général du CMCC et Président de l'Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs Agréés (ALMA) a présenté le processus et la technique de médiation.

Claude AMAR, architecte et médiateur, a témoigné de son expérience en la matière. Les cas pratiques du droit de la construction ont été exposés par **Me Jacques WOLTER**, Président du CMCC.

Les membres OAI peuvent télécharger les documents Powerpoint présentés lors de cette séance sur le site www.oai.lu à la rubrique « formations continues » => « séances d'information (documentation) ».



FÊTE DES FAMILLES OAI AU MUSÉE DRÄI EECHELEN LE 5 JUILLET 2015

L'OAI a organisé le 5 juillet 2015 sa 4^{ème} Fête des Familles. Après 3 éditions à l'Auberge de Jeunesse au Lac d'Echternach, c'est dans le cadre exceptionnel du Musée Dräi Eechelen que les 80 participants se sont retrouvés.

La journée a commencé par une visite des alentours du Musée et des casemates (galeries souterraines). Après le repas, des ateliers pour les jeunes et pour les enfants, ainsi qu'une visite du Musée ont été organisés.

Retenez dès à présent la date du **dimanche 2 juillet 2017** pour la prochaine édition de cette manifestation (lieu prévu à ce stade : Musée Villa Vauban).



JOURNÉE DES PRÉSIDENTS OAI LE 26 JUIN 2015

La réunion annuelle des Présidents honoraires et des membres fondateurs de l'Ordre s'est tenue le 26 juin 2015 à Clervaux.

Les participants ont été accueillis de manière conviviale dans les locaux de l'administration communale de Clervaux.

Lors de la réunion, les réflexions ont porté sur le projet de loi n°6795 portant modification de la loi du 13 décembre 1989 régissant l'OAI, la collaboration dans le secteur de la construction et le Bauhärepräis OAI 2016.

La journée s'est poursuivie par les visites des installations photographiques à ciel ouvert de Clervaux par la médiatrice **Gaby REITER**, de l'exposition Family of Man par **Anke REITZ** en présence de l'architecte d'intérieur **Nathalie JACOBY**, et du CUBE521 à Marnach par **Odile SIMON**.



ENTREVUE DU 25 JUIN 2015 AVEC CORINNE CAHEN, MINISTRE DE LA FAMILLE ET DE L'INTÉGRATION



© SIP / Yves Kortum

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Sala MAKUMBUNDU**, et **Pierre HURT**, a été reçue le 25 juin 2015 par **Corinne CAHEN**, Ministre de la Famille et de l'Intégration, accompagnée de ses collaborateurs **Dan THEISEN**, **Thierry WELTER**, **Nathalie KERSCHEN** et **Marc PLUMACHER**.

La collaboration entre les membres de l'OAI et les services du Ministère de la Famille, les projets initiés par le Ministère (entre autres, maisons-relais) et la législation et réglementation en matière d'accessibilité ont notamment été discutés.



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ECHANGE DE VUE DU 24 JUIN 2015 AVEC LA SOUS-COMMISSION PARLEMENTAIRE «PRÉPARATION DU DÉBAT D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE CLIMAT ET D'ÉNERGIE»

La Sous-commission parlementaire chargée de la préparation du débat d'orientation avec rapport sur l'orientation politique ainsi que le cadre d'action en matière de climat et d'énergie a invité le 24 juin 2015 une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Gilles CHRISTNACH**, **Steve WEYLAND** et **Pierre HURT**, pour un échange de vues.

Les arguments de l'OAI se sont basés sur les propositions OAI « Construisons ensemble notre cadre de vie » de 2013, entre autres le point 1. « Concevons, construisons et utilisons durablement notre cadre de vie » (cf. bulletin OAI n°77), l'avis de l'OAI du 20 juin 2014 sur le projet de loi n°6583 relative à la promotion du logement et de l'habitat durables, et les réflexions de l'OAI du 29/02/2008 au sujet du projet de loi « Pacte Logement ».

PROMOTION DANS LES ORDRES NATIONAUX 2015 : DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE MEMBRES OAI

Francine CLOSENER, Secrétaire d'Etat à l'Economie, a procédé le 15 juin 2015 à la remise des décorations décernées aux membres OAI.

Les membres suivants ont été nommés Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne :
Architectes : **MICHELI Shoja**, **STEINMETZ Nico**.



VOYAGE D'ÉTUDES À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN DU 13 AU 17 MAI 2015

37 personnes ont participé à ce voyage passionnant.

Le programme suivant avait été préparé par l'architecte-professeur **Katia ACCOSSATO** de l'association Guiding Architects, qui a accompagné le groupe :

- ▶ Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2015 : visite de l'exposition universelle sur le thème « Nourrir la Planète, Energie pour la Vie »
- ▶ Samedi 16 mai 2015 : architecture moderne à Milan
- ▶ Dimanche 17 mai 2015 : architecture contemporaine à Milan.



EXPOSITION OAI "BAUZEICHEN- UNSERE GEBaute UMWELT LESEN" AU MUSÉE D'HISTOIRE DE LA VILLE DE LUXEMBOURG DU 12 MAI 2015 AU 3 JANVIER 2016

Dans le cadre de son 25^{ème} anniversaire, l'OAI participe par une contribution propre à l'exposition « Signes - un langage sans parole ».

Le vernissage de cette exposition a eu lieu le 12 mai 2015 au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg.

... n'as-tu pas observé, en te promenant dans cette ville, que d'entre les édifices dont elle est peuplée, les uns sont muets ; les autres parlent ; et d'autres enfin, qui sont les plus rares, chantent ?

(Paul Valéry, Eupalinos ou l'Architecte, 1927)

L'exposition inspire et guide le visiteur afin qu'il puisse percevoir, dans une perspective élargie son environnement bâti. Elle lui permet de décoder le langage de l'architecture et fait parler un patrimoine généralement perçu comme muet.

De nombreux exemples tirés des domaines public et privé permettent de jeter un regard critique sur la qualité de la construction récente et contemporaine au Luxembourg.

Une affiche reprenant les châteaux livrés en eau par le SES est distribuée aux visiteurs de cette exposition (cf. également en page 39).

Commissaire : Hans Fellner.

Exposition avec le soutien d'ENOVOS.

Lieu de l'exposition :
Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg
14, rue du Saint-Esprit / L-2090 Luxembourg
T +352 4796 4500
mhvl@2musees.vdl.lu
www.mhvl.lu



AUSSTELLUNG OAI

BAU - ZEICHEN *

UNSERE GEBaute UMWELT LESEN

13. MAI 2015 > 3. JANUAR 2016

* BÂTIMENTS – SIGNIFIANTS

Lire notre environnement bâti



multiplicity

<MUSÉE D'HISTOIRE
DE LA VILLE
DE LUXEMBOURG>

14, RUE DU SAINT-ESPRIT

L-2090 LUXEMBOURG

WWW.MHVL.LU

MA - DI 10H - 18H

JE 10H - 20H

FERMÉ LE LUNDI

OAI
ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGÉNIEURS-COŒURTS

XOXI
LUXEMBOURG

VILLE DE
LUXEMBOURG



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement

ENTREVUE DU 12 MAI 2015 AVEC MARC HANSEN, SECRÉTAIRE D'ETAT AU LOGEMENT



Le Secrétaire d'Etat **Marc HANSEN**, accompagné de ses collaborateurs **Diane DUPONT**, **Annick ROCK**, **Dirk PETRY** et **Andrée GINDT**, a reçu le 12 mai 2015 une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA**, **Sala MAKUMBUNDU** et **Pierre HURT**.

Les discussions ont porté notamment sur le développement futur de sites appartenant à l'Etat, sur le projet de circulaire de l'OAI sur l'assistance des membres OAI aux communes dans le cadre du Pacte Logement, sur la dynamisation de la construction de logements au Luxembourg et sur l'organisation de réunions régulières entre le groupe de travail OAI «Logement» avec une cellule du Ministère.

REUNION ÉLARGIE DU COMITÉ DES ARCHITECTES LE 5 MAI 2015



Une cinquantaine de membres ont assisté à la réunion élargie du Comité des Architectes le 5 mai 2015 au Forum da Vinci.

2 thèmes étaient au programme de cette réunion :

- ▶ Building Information Modeling (BIM) : après une introduction de **Jos DELL**, Président de l'OAI, sur les enjeux du BIM pour les membres de l'OAI, **Sylvain KUBICKI** (LIST) a présenté l'approche BIM et son impact pour les professions OAI.
- ▶ Logement : **Sala MAKUMBUNDU**, Secrétaire Générale de l'OAI, a exposé le projet de circulaire OAI aux administrations communales concernant l'assistance des membres OAI aux communes dans le cadre du Pacte Logement. L'architecte **Claude BALLINI**, membre de la plateforme de réflexion « ad-hoc » sur le projet d'habitat participatif www.ad-hoc.lu, a présenté ce modèle de coopérative d'habitants.

Ces 2 thèmes ont été suivis de nombreuses questions de l'auditoire, témoignant de l'actualité de ces sujets.



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

ENTREVUE DU 4 MAI 2015 AVEC LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG PROF. RAINER KLUMP



Prof. Rainer KLUMP, Recteur de l'Université du Luxembourg (Uni.lu), accompagné de **Carole SCHMIT**, coordinatrice du futur Master en architecture de l'Uni.lu, ont été reçus le 4 mai 2015 par une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**.

Les activités de l'Uni.lu et ses interactions avec l'OAI et ses membres, les masters en ingénierie, la formation continue en aménagement du territoire (FCAT) et le projet du master en architecture de l'Uni.lu ont notamment été abordés lors de cette réunion.



RÉUNION DE CONCERTATION DU 20 AVRIL 2015 AVEC L'ALBSC

Une délégation de l'Association luxembourgeoise des Bachelors Scientifiques des Communes et des Syndicats de Communes (ALBSC), composée de **Joël MEYERS**, Président, **Georges SCHMIT**, Trésorier, **Marc SCHMIT** et **Guy WEIS**, Administrateurs, a été reçue par **Max VON ROESGEN**, membre du Conseil de l'Ordre.

Les possibilités de collaboration entre l'OAI et l'ALBSC et le développement de formations spécifiques éventuelles pour le secteur communal ont notamment été discutés.

CRTI-B



CRÉATION DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE « CRTI-B » DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION LE 1^{ER} AVRIL 2015



Le Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment (CRTI-B) a été doté le 1^{er} avril 2015 d'une structure juridique propre sous la forme d'un groupement d'intérêt économique dénommé GIE « CRTI-B » avec comme objectif

- ▶ d'assurer et de développer la qualité de la construction au Luxembourg, en tant que Centre de compétences et de services et
- ▶ d'améliorer la compétitivité des acteurs de la construction ainsi que la performance du secteur.

Les statuts du nouveau GIE CRTI-B ont été signés le 1er avril 2015 en présence notamment de **François BAUSCH**, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, de **Thierry HIRTZ**, Président du CRTI-B, de **Christian REDING**, Secrétaire général du CRTI-B et de **Jos DELL**, Président de l'OAI.

Depuis 1990, le CRTI-B a fonctionné sous forme d'un département du LIST (anciennement Centre de Recherche Public Henri Tudor). Néanmoins, la mise en place d'une nouvelle stratégie et la définition d'un nouveau modèle de gouvernance ont mis en évidence la nécessité de créer une structure autonome indépendante pour le CRTI-B.

Le CRTI-B est la seule plateforme au Luxembourg qui réunit tous les acteurs de la construction, c.-à-d. aussi bien les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entreprises de construction. Il est le moteur des activités de standardisation dans le domaine de la construction en établissant des contrats types réglant les relations entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises.

Les clauses du CRTI-B ont été déclarées d'obligation générale pour les marchés publics de l'Etat, des communes, des syndicats de communes et de certains organismes de droit public. Elles sont des règles uniformes, précises et équilibrées et peuvent également servir de base contractuelle entre un particulier et une entreprise de construction, p.ex. pour des travaux de peinture ou d'installation de chauffage.

Parmi les principaux avantages de telles clauses, il y a lieu de relever tout particulièrement l'augmentation de la productivité et de la compétitivité, l'amélioration de la communication entre les différents acteurs, la simplification administrative, la transparence des règles contractuelles et la réduction des litiges entre les entreprises et les pouvoirs adjudicateurs.

D'autres activités du CRTI-B consistent à établir des standards en matière de la coopération électronique entre les différents acteurs impliqués dans l'acte de construire. Par ailleurs, le CRTI-B diffuse un guide de la construction durable renseignant sur les aspects écologiques des matériaux de construction et assure le lien avec la recherche en garantissant le suivi technologique autour des thématiques d'innovation.

Les membres fondateurs du nouveau GIE sont :

- ▶ L'Etat du Grand-Duché de Luxembourg pour lequel agissent:
 - ▶ le Ministère ayant les travaux publics dans ses attributions
 - ▶ l'Administration des Bâtiments Publics
 - ▶ l'Administration des Ponts et Chaussées
- ▶ La Chambre des Métiers
- ▶ L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
- ▶ La Fédération des Artisans
- ▶ le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics.

Néanmoins, il est prévu que d'autres membres qui ont un intérêt manifeste par rapport aux différents domaines d'activités du CRTI-B puissent adhérer à ce GIE.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE «PME ET ENTREPRENEURIAT» AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE LE 1^{ER} AVRIL 2015

Pierre HURT, Directeur de l'OAI, et **Maître Dominique BORNERT**, conseiller juridique de l'OAI, ont été reçus le 1^{er} avril 2015 au Ministère de l'Économie par **Tom THEVES**, **Christian SCHULLER**, **Marco ESTANQUEIRO** et **Jacques THILL**.

Une première analyse de l'OAI du projet de loi n°6795 amendant la loi du 13 décembre 1989 régissant l'OAI, déposé le 20 mars 2015 à la Chambre des Députés, a été présentée lors de cette réunion.

L'application de la directive européenne 2005/36/CE sur les qualifications professionnelles en matière d'établissement et de libre prestation de services a été également discutée.

CONFÉRENCE « NACHALTIGES BAUEN IN LUXEMBURG – WAT BRENGT DAT MIR » LE 24 MARS 2015

Le développement durable est sur toutes les lèvres. Mais que signifie exactement construire durable de A à Z ? Quelle est l'importance de se tourner vers la construction durable ? Comment se positionne le Grand-Duché sur cette problématique - et quelle est sa vision ? Quels sont les concepts porteurs d'espoir pour l'avenir ? Comment le Grand-Duché peut-il devenir précurseur dans ce domaine ? Toutes ces questions ont été débattues lors de la conférence « Nachhaltiges bauen in Luxemburg – Wat bringt dat mir » qui s'est tenue sous l'égide de la Chambre des Métiers le 24 mars 2015.

Plus de 120 participants, acteurs importants dans les métiers de la construction, ont pris part à cette conférence organisée par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Économie, la Chambre des Métiers, le Conseil pour la Construction durable (CNCD), l'OAI et l'énergieagence. À cette occasion, les discussions ont porté principalement sur la réglementation et les perspectives d'avenir de la construction durable des logements et des bâtiments administratifs. Cette conférence a également retenu l'attention du gouvernement, représenté par **Maggy NAGEL**, Ministre du Logement, et par **Francine CLOSENER**, Secrétaire d'État à l'Économie.

En ce qui concerne les logements, le label luxembourgeois « LENOZ » (Lëtzebuenger Nohaltegkeets Zertifizéierung fir Wunngebaier) doit bientôt entrer en vigueur. Ce label, initié conjointement par le Ministère du Logement et le Ministère de l'Environnement, doit venir compléter le certificat de performance énergétique déjà existant qui permet de garantir un mode de construction énergétiquement efficace depuis 2008. Ceci permettra de dépasser le cadre du seul contrôle de la consommation d'énergie.

En effet, la construction durable englobe beaucoup d'autres éléments. Elle repose



sur les 3 piliers suivants : l'aspect écologique, l'aspect économique et l'aspect sociétal. Par définition, la certification d'un bâtiment comprend de nombreux critères comme l'efficacité énergétique mais aussi l'utilisation de matériaux écologiques, la réduction de la consommation en eau, l'accessibilité aux réseaux de transports en commun, la prise en compte du cycle de vie du bâtiment (conception, usage, démolition), le confort des usagers (lumière, air, etc.) ou la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Avec LENOZ, le Ministère du Logement a pour objectif de proposer une palette exhaustive de critères durables permettant l'évaluation des bâtiments. Par ailleurs, le gouvernement envisage à l'avenir de coupler les subventions de l'état pour la construction de logements à ces critères de durabilité. La certification d'un bâtiment continuerait à se faire sur une base volontaire et aboutirait, en cas de bons résultats, à l'octroi d'aides étatiques. Avec une législation aussi avant-gardiste en termes de construction, le Luxembourg pourrait devenir un exemple pour d'autres pays et créer, par ce biais, un nouveau pilier d'expansion économique via les nouvelles technologies et les modèles développés au Grand-Duché. Actuellement, des certifications en termes de construction durable provenant d'autres pays sont déjà appliquées de manière volontaire au Luxembourg. Il s'agit par exemple du label allemand DGNB, du label britannique BREEAM ou encore du label français HQE.

Afin de sensibiliser les acteurs de la construction aux avantages de la construction durable, un programme riche et varié leur a été proposé pendant cette conférence. Dans un premiers temps, les présentations ont traité des thèmes du « Nation Branding », du rôle des architectes dans la problématique de la construction durable, de la certification LENOZ avec ses spécificités et ses conséquences ainsi que de la formation continue dans le domaine de la construction durable. La qualité environnementale de bâtiments administratifs et de quartiers urbains complets a également été invoquée. La présentation « Construction durable - théorie et réalité » s'est concentrée sur l'influence positive qu'une certification peut avoir sur la conception et l'exécution d'un projet. Les avantages de la certification pour les investisseurs immobiliers ont eux aussi pu être débattus. En effet, même s'il n'existe pas encore de certification propre au Grand-duché concernant les bâtiments administratifs, certains standards dans ce domaine peuvent donner le cap à suivre.



MYENERGY DAYS DU 20 AU 22 MARS 2015



L'OAI a participé au salon myenergy days dédié à l'énergie dans la construction du vendredi 20 au dimanche 22 mars 2015 dans les halls de LUXEXPO à Luxembourg-Kirchberg.

Outre la rénovation énergétique, cette foire a traité cette année également des nouvelles constructions de maisons passives.

8 membres de l'OAI actifs en la matière, qui ont répondu à l'appel de l'OAI, se sont présentés sur le stand de l'OAI afin de pouvoir répondre à la concurrence d'entreprises non-membres de l'OAI qui proposent également du conseil en énergie.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC L'ALUSEAU

Une délégation de l'ALUSEAU, composée de son Président **Raymond ERPELDING** (SIACH), **Max BIELL** (SEBES), **Patrick KOSTER** (DEA), **Nico PUNDEL** (VDL), **Roland SCHAACK** (SIDEN), **Jean-Marie RIES** (SIDEST) et **Jean WEICHERING** (SIDERO), a été reçue le 19 mars 2015 par l'OAI, représenté par **Andrea DE CILLIA**, **Marc FEIDER**, **Thierry FLIES**, **Fernand HENGEN**, **Joël THYS** et **Pierre HURT**.

Le suivi de l'élaboration d'un document-cadre pour organiser les procédures négociées « Appel de candidature sur dossier de références » en vue de l'attribution des missions d'ingénieurs-conseils du domaine des eaux et d'un cadre contractuel en la matière a notamment été discuté.

Les travaux ont été poursuivis le 19 juin 2015 en comité plus restreint. Un groupe de travail technique commun, pour traiter les dossiers proposés lors de ces 2 réunions, s'est réuni une première fois le 8 juillet 2015.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE PARLEMENTAIRE DP LE 13 MARS 2015

Le groupe parlementaire DP, représenté par le député **Marc HAHN**, la secrétaire du groupe parlementaire **Françoise SCHLINK** et l'attaché parlementaire **Ben JACOBY**, a invité une délégation de l'OAI composée de **Andrea DE CILLIA**, Vice-Président de l'OAI, et de **Sala MAKUMBUNDU**, Secrétaire Générale de l'OAI, pour un échange de vues en préparation du débat de consultation sur le développement durable.

Les 3 avis de l'OAI sur les projets des 4 plans directeurs sectoriels ont notamment été présentés lors de cette entrevue.



SÉANCE D'INFORMATION POUR LES MEMBRES OAI ET POUR LES COMMUNES CONCERNANT LE GUIDE URBANISME LE 9 MARS 2015

Organisée par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MFRA) au Centre de Conférences au Kirchberg, cette séance à destination des membres de l'OAI et des administrations communales avait pour objectif de présenter l'outil www.guide-urbanisme.lu mis en ligne le 18 novembre 2014 par le MFRA en collaboration avec l'OAI.

Après des interventions du Ministre **Dan KERSCH** et de **Jos DELL**, Président de l'OAI, **Julien HAVET**, responsable de la Cellule de facilitation relative aux autorisations dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement (CFUE) a présenté le Guide Urbanisme.



Le Guide Urbanisme s'adresse aux particuliers et aux professionnels qui désirent s'informer sur les régimes d'autorisation propres à l'urbanisme et aux secteurs connexes.

Face à un environnement réglementaire et procédural complexe, il permet un accès simplifié à l'ensemble des aspects procéduraux en rapport avec l'aménagement communal, la permission de voirie, la protection de la nature, les réglementations liées à l'eau et à l'énergie, les établissements classés, les déchets, ainsi que les prescriptions liées à l'air et au bruit.

Plus qu'une simple encyclopédie thématique, le Guide Urbanisme propose deux accès différenciés :

- ▶ En mode « **consultation libre** », il permet d'identifier et de comprendre les différentes situations qui exigent des autorisations.
- ▶ En mode « **consultation par projet** », il permet de s'inscrire gratuitement et d'encoder ses projets d'aménagement pour bénéficier d'une analyse particulière.

Les objectifs visés par le Guide Urbanisme sont notamment :

- ▶ d'identifier les contextes pour lesquels une autorisation est obligatoire;
- ▶ de diriger l'utilisateur vers les textes légaux et réglementaires en rapport avec chacun des contextes identifiés ;
- ▶ de diriger l'utilisateur vers l'autorité administrative compétente ;
- ▶ de fournir une feuille de route personnalisée permettant d'initier les démarches administratives nécessaires.

Le Guide ne remplacera pas le contact direct avec les administrations, mais assurera une information préalable permettant de faciliter les contacts directs avec les administrations directement concernées.

Les exposés ont été suivis par une centaine de personnes très intéressées.

guide-urbanisme.lu

INTRODUCTION

CONSULTER LES DOMAINES

MES PROJETS

CONNEXION / NOUVEL UTILISATEUR

Références

CONTACT

Votre Guide des procédures administratives en matière d'urbanisme

EDITION D'UN TIMBRE-POSTE POUR LES 25 ANS DE L'OAI



A l'initiative de son président honoraire **Jean HERR**, l'OAI a repris l'idée d'émettre un timbre-poste d'une valeur de 0,60 € pour le 25^{ème} anniversaire de l'OAI.

Après acceptation de ce projet par POST Luxembourg, le concept a été développé par l'agence ROSE DE CLAIRE.

Mis en vente dès le 3 mars 2015, la présentation officielle de ce timbre tiré à 150 000 exemplaires a eu lieu le 10 mars 2015 dans la Skybox au siège de l'OAI – Forum da Vinci.

Lors de cette réception, **Jos GLOD**, Directeur Général adjoint de POST Luxembourg, a remis un cadre commémoratif à **Jos DELL**, Président de l'OAI.



© Roland ASELEBORN



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC L'IFSB / NEOBUILD

Après deux réunions préparatoires le 24 octobre 2014 et le 6 mars 2015, une délégation de l'OAI, composée de **Gilles CHRISTNACH**, **Max VON ROESGEN** et **Pierre HURT**, a été reçue le 22 juillet 2015 par **Bruno RENDERS**, Administrateur-délégué de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB), accompagné de ses collaborateurs **Francis SCHWALL**, **Marcel DERAUVET**, **Patrick NEMRY** et **Alexis SIKORA**. **Prune GAUTIER** et **Fabrice ABSIL** du LIST ont également participé à cette réunion.

La collaboration entre l'IFSB et les membres de l'OAI, l'organisation en commun de formations et conférences transversales concepteurs/entreprises, la plateforme Neobuild, la participation de membres OAI dans certains projets RDI et le Building Information Modeling (BIM) ont notamment été discutés.

Suite à cette réunion, un délégué de l'OAI a été intégré au jury des Green Building Solutions Awards 2015 organisés par Neobuild dans le cadre de la plateforme Construction21.

Les prix seront remis lundi 12 octobre 2015 à 18h sur le stand OAI à Home & Living Expo 2015 dans les halls de Luxexpo.

Une visite pour les membres OAI du bâtiment didactique de l'IFSB et du bâtiment NEOBUILD sera organisée mardi 6 octobre 2015 de 15h à 18h. Elle permettra de visualiser différents éléments des constructions passives (façades isolantes passives, blocs passifs, menuiseries PVC/Alu/Bois triple vitrage, structure bois ossature/massif, installations pompes à chaleur, Installations photovoltaïques, solaire thermique, ventilation...).



LANCEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL NATIONAL POUR LA CONSTRUCTION DURABLE (CNCD)

Suite à sa constitution, le conseil d'administration du CNCD a mis en place 4 groupes de travail thématiques :

- ▶ **GT1 : Observatoire**
Responsable : **François THIRY**, Président du CNCD
- ▶ **GT2 : Formation**
Responsables : **Bruno RENDERS** (IFSB), **Max VON ROESGEN** (OAI)
Une première réunion de ce groupe de travail, à laquelle a participé **Pierre HURT** pour l'OAI, a eu lieu le 6 mars 2015 au Forum da Vinci.
- ▶ **GT3 : Législation et certifications**
Responsables : **Tom EISCHEN** (Ministère de l'Economie), **Marc FEIDER** (OAI)
Dans le cadre de ce groupe de travail, **Steve WEYLAND** et **Martine SCHUMMER** ont assisté le 10 septembre 2014 à la présentation de la certification LUNAZ par le Ministère du Logement.
La première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 27 février 2015 à la Chambre de Commerce. **Marc FEIDER**, Trésorier de l'OAI et membre du conseil d'administration du CNCD, et **Pierre HURT** y ont participé.
- ▶ **GT4 : Promotion et prospection**
Responsable : **Christian TOCK** (Ministère de l'Economie)
Une première réunion de ce groupe de travail, à laquelle a participé **Marc FEIDER**, a eu lieu le 15 janvier 2015 au Ministère de l'Economie.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC L'ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS (ABP)

2 dossiers importants ont été traités avec l'Administration des Bâtiments Publics :

- ▶ Le projet de **manuel OAI sur les concours d'architecture** a été discuté au cours de deux réunions de concertation le 9 octobre et le 20 novembre 2014, auxquels ont participé **Luc DHAMEN**, **Thierry HIRTZ**, **Anne NEGRETTI**, **Martine SCHMITT** et **Amandine TOCKERT** pour l'ABP, **Claude PAULY** pour le Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI), et **Sala MAKUMBUNDU** et **Pierre HURT** pour l'OAI.
Le projet a alors obtenu l'approbation du MDDI et de l'ABP. Il a été présenté lors d'un module de formation OAI le 10 février 2015 et sera publié sous peu sur le site www.oai.lu.
- ▶ La **mise à jour des contrats-types architecte et ingénieurs-conseils pour l'Etat** a été discutée lors d'une réunion de concertation qui a eu lieu le 3 mars 2015 à laquelle ont participé **Jean LEYDER**, Directeur de l'ABP, et ses collaborateurs **Thierry HIRTZ**, **Isabelle FELTUS**, **Louis REUTER** et **Marc TURPEL**, **Ricky WOHL**, représentant le MDDI, et une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Marc FEIDER**, **Gilles CHRISTNACH**, **Jacques WEYLAND** et **Pierre HURT**.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FTI LE 25 FÉVRIER 2015

La **Fédération luxembourgeoise des Travailleurs Intellectuels Indépendants (FTI)**, dont la coordination est assurée par l'OAI, a tenu son **assemblée générale** le 25 février 2015.

Outre les points statutaires, les activités de la FTI en 2014 et le programme pour 2015 ont été présentés par Dr. **Annick CONZEMIUS**, Présidente FTI, et **Pierre HURT**, Coordinateur FTI.

Le suivi des travaux au sein du Conseil Economique et Social (CES), la défense des professions libérales au niveau européen (CES Européen, CEPLIS), la mise en place d'un

service « conciliateur » au sein des membres de la FTI et le suivi de la réunion avec l'UEL du 24/02/15 ont notamment été présentés lors de cette assemblée.

La FTI demandera notamment une entrevue auprès du Ministre de l'Economie **Etienne SCHNEIDER** et du Ministre de la Sécurité Sociale **Romain SCHNEIDER** concernant l'importance des professions libérales pour notre société.

Des informations sur la FTI peuvent être consultées sur www.fti.lu.



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTIONS INTÉGRÉES POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES ENFANTS ET ENFANTS SCOLARISÉS

Une convention de collaboration, d'expertise et d'assistance technique de l'OAI avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, a été signée afin d'établir des recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés.

Le groupe de travail OAI ad hoc a présenté ses travaux le 24 février 2015 au Ministre **Claude MEISCH**, accompagné de ses collaborateurs en charge de ce projet **Manuel ACHTEN** et **Claude SEVENIG**.



RÉUNION DE CONCERTATION DE LA FTI AVEC L'UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES (UEL) LE 24 FÉVRIER 2015

Dr. Annick CONZEMIUS, Présidente FTI, **Me Gast NEU**, membre du conseil d'administration FTI, et **Pierre HURT**, Coordinateur FTI, ont reçu le 24 février 2015 une délégation de l'UEL composée de **Jean-Jacques ROMMES**, Administrateur-délégué, et **Nicolas HENCKES**, Secrétaire général.

La collaboration entre l'UEL et la FTI et la réforme fiscale ont notamment été discutées.



SÉANCE D'INFORMATION SUR LES PROFESSIONS OAI LE 13 FÉVRIER 2015 AU LYCÉE JOSY BARTHEL DE MAMER

Après le succès des 3 premières éditions de cette manifestation en mars 2012, décembre 2012 et février 2014, l'OAI a organisé le 13 février 2015 au Lycée Josy Barthel de Mamer une séance d'information à destination des lycéens sur les professions reprises au sein de l'OAI.

Après l'accueil par **Claude CHRISTNACH**, Directeur du Lycée Josy Barthel, les présentations des différentes professions ont été assurées par **Max VON ROESGEN** (architecte et architecte d'intérieur), **Tanja LAHODA** (ingénieur en génie civil), **Marc FEIDER** (ingénieur infrastructure), **Jacques WEYLAND** (ingénieur en génie technique), **Isabelle VAN DRIESSCHE** (urbaniste-aménageur), **Carlo MERSCH** (ingénieur-paysagiste), **Thierry KOENIGSBERGER** (ingénieur en environnement) et **Marc ORBAN** (géomètre).

Max VON ROESGEN a conclu en présentant les différents supports de la démarche de l'OAI visant à sensibiliser le grand public et surtout les jeunes à l'architecture et à l'ingénierie et à montrer les nombreux débouchés dans ce secteur, qui offre des carrières intéressantes et passionnantes. Les orateurs ont réaffirmé que des jeunes diplômés en possession d'un bac technique ou général, ont de réelles chances d'emploi sur le marché, le secteur étant toujours demandeur de jeunes gens motivés et bien qualifiés.



Les présentations ont été filmées en 2012 et peuvent être visionnées sur le site www.oai.lu à la rubrique «les membres».

La matinée fut donc couronnée de succès : les jeunes lycéens ont reçu une multitude d'informations ainsi que la brochure « Il y a du Génie dans votre quartier » et un exemplaire du Bauhärepräis OAI ou du Guide OAI «Références Architectes et Ingénieurs-Conseils». Une séance d'information similaire est d'ores et déjà prévue pour l'année prochaine.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE LE 12 FÉVRIER 2015

La Chambre de Commerce et l'OAI se rencontrent régulièrement afin d'échanger sur des thèmes d'intérêt commun. Ainsi, une délégation de la Chambre de Commerce, composée du Directeur Général **Carlo THELEN**, des Directeurs **Gérard EISCHEN**, **Patrick ERNZER** et **Steve BREIER**, et de la Directrice-adjoint **Anne-Sophie THEISSEN**, a reçu une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT** le 12 février 2015.

L'approfondissement de la collaboration entre l'OAI et la Chambre de Commerce, notamment en ce qui concerne la veille législative, la formation continue et la communication, a été discuté.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA SNHBM LE 28 JANVIER 2015

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA**, **Sala MAKUMBUNDU**, et **Pierre HURT**, a été reçue le 28 janvier 2015 par **Guy ENTRINGER**, Directeur de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM), accompagnés de ses collaborateurs **Nicolas BOEVER** et **Nico DAUBENFELD**.

La collaboration entre les membres de l'OAI et la SNHBM et la mise en œuvre du programme très ambitieux du Gouvernement en matière de création de logement ont notamment été discutés.

Un groupe de travail commun, ayant pour objectif la mise en place d'un contrat-type pour les missions de membres OAI pour la SNHBM, a été lancé suite à cette réunion. Il s'est réuni le 23 avril et le 5 juin 2015.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENERGIE

Georges REDING et **Daniel FLIES** de la DGE, accompagnés de l'expert **Markus LICHTMESS**, ont été reçus par le Conseil de l'Ordre le 19 janvier 2015 afin de présenter un projet d'outil informatique permettant d'établir l'étude de faisabilité de manière simple à partir des données du certificat de performance énergétique (CPE).

Les contrôles des CPE effectués par la DGE et la base de données des CPE mise en place par la DGE ont également été abordés.

Tom EISCHEN, **Georges REDING** et **Daniel FLIES**, ont rencontré une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Gilles CHRISTNACH**, **Steve WEYLAND** et **Pierre HURT** le 24 juin 2015 pour faire le point sur la politique du Gouvernement en matière d'énergie et sur les modifications envisagées de la réglementation grand-ducale en matière de performance énergétique des bâtiments.

PRÉSENTATION DE LA 2^{ÈME} ÉDITION D'ARCHITECTOUR.LU LORS DE LA FOIRE VAKANZ DU 16 AU 18 JANVIER 2015

Cette 2^{ème} édition du guide présente **quatorze itinéraires** à travers le Grand-Duché et propose la découverte de 294 projets exemplaires d'architecture et d'ingénierie. Dans le domaine de l'architecture et de l'ingénierie, la création contemporaine contribue, avec le patrimoine, à l'attractivité du pays.

Edité à 10 000 exemplaires, cet ouvrage de promotion a été présenté par **Francine CLOSENER**, Secrétaire d'Etat à l'Economie, **Jos DELL**, Président de l'OAI et **Pierre HURT**, Directeur de l'OAI le 16 janvier 2015 sur le stand du Ministère de l'Economie au Salon du Tourisme VAKANZ.

Des édifices représentatifs et mis en valeur par des itinéraires parcourant tout le pays
L'appel à propositions à tous les membres de l'OAI a connu un engouement impressionnant.

Les objets construits après l'année 2000 et ceux plus anciens ayant un intérêt touristique particulier ont été conservés dans la nouvelle édition.

Un groupe de travail OAI a tracé 14 itinéraires après étude des propositions remises en ligne afin de respecter la logique de tours et de garantir la qualité de l'ensemble. Il a ainsi créé plusieurs itinéraires facilitant le repérage de la création architecturale innovante et de qualité. Certains itinéraires facilitent la découverte en randonnée pédestre ou à vélo. Les architectes **Jean-Claude WELTER** et **Laury MERSCH** ont conçu et réalisé le guide, tandis que l'historien **Dr. Robert L. PHILIPPART** a adapté et traduit les textes.



Avec le soutien financier :
Ministère de l'Economie
Ministère de la Culture
Fondation Indépendance de la BIL

Partenaires :
RTL
Habiter.lu

Plus qu'un livre, un véritable outil interactif

Outre les 14 itinéraires, le site www.architectour.lu comporte une rubrique « divers » reprenant les 89 réalisations hors tours.

Un bref descriptif renseigne sur le parti architectural, l'architecte, l'ingénieur-conseil, l'année de réalisation, l'adresse faisant ainsi de ce guide un véritable outil de découverte. Le site www.architectour.lu propose une version en ligne et permet une véritable interactivité. Ainsi les visiteurs découvriront l'architecture contemporaine en parcourant le pays avec leur tablette ou leur smartphone.

Un guide en français et en allemand en libre diffusion dans tout le pays et à l'étranger
Fort des partenariats tissés au niveau national, ce guide gratuit, rédigé en français et en allemand, est largement diffusé. Il est disponible à l'OAI, à la Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, et dans tous les bureaux touristiques au Grand-Duché. Afin de promouvoir l'architecture contemporaine du Luxembourg à l'étranger une diffusion internationale est assurée par tous les opérateurs culturels luxembourgeois. Le guide est également téléchargeable sur le site www.architectour.lu.

Un jeu d'affiches présentant cette initiative a été envoyé aux différents Ministères et aux administrations communales avec prière de les placer en lieu accessible au public. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur simple demande par mail (oai@oai.lu) au secrétariat de l'OAI.



Un spot présentant cette initiative est diffusé régulièrement sur RTL Télé Lëtzebuerg et sur RTL Radio Lëtzebuerg. Il est disponible sur www.oai.lu à la rubrique « publications grand public » => « vidéos/audio ».



Découvrez le reportage sur cette brochure dans l'émission «de Magazin» du 4 août 2015 de RTL Télé Lëtzebuerg sur le site www.oai.lu à la rubrique «publications grand public» => «vidéos/audio».



Carte de visite culturelle et « Nation Branding »

Ce guide est également un outil de promotion dont pourront se servir les acteurs du tourisme luxembourgeois tels que la Direction Générale du Tourisme, l'ONT, les ORT, le LCTO, le ECTO et le Ministère de l'Economie. Cet outil, véritable carte de visite culturelle, fait écho aux efforts du gouvernement en matière de « Nation Branding » afin de positionner et de promouvoir le Luxembourg. Les professionnels de l'architecture et de l'ingénierie par leur implication professionnelle quotidienne montrent que le Luxembourg, pays en pleine mutation, sait être force de propositions pour le développement de la culture du bâti.

Depuis 25 ans l'OAI s'engage pour la culture du bâti

En 2011 la première édition du guide d'architecture contemporaine du Luxembourg recensait 118 projets. Ce fut un franc succès tout comme son site www.architectour.lu. Avec ses 10 000 exemplaires la deuxième édition présentant 294 projets saura répondre à l'intérêt croissant du grand public pour une architecture de qualité. Cette initiative s'inscrit dans les activités de promotion que l'OAI lance en faveur de l'architecture et de l'ingénierie au Luxembourg.

RÉUNIONS DE TRAVAIL AU MINISTÈRE DE LA CULTURE CONCERNANT LA RÉFORME DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE ET LA COSIMO

L'OAI, représenté par l'architecte **Arlette SCHNEIDERS**, participe aux groupes de travail mis en place par le Ministère de la Culture concernant la réforme de la loi sur le patrimoine et la Commission des Sites et Monuments Nationaux (COSIMO).

Après le lancement de ce projet le 15 décembre 2014, et un premier tour de table des propositions des participants le 13 janvier 2015, des groupes de travail spécifiques ont été organisés pour traiter les thèmes suivants :

- ▶ Critères de la protection du patrimoine, le droit à l'initiative, les effets juridiques,...
- ▶ L'archéologie et la « Bodendenkmalpflege »
- ▶ Le rapport État-Communes
- ▶ Le patrimoine mobilier et immatériel
- ▶ La sensibilisation à la protection du patrimoine
- ▶ La structure de la nouvelle Administration du Patrimoine et du COSIMO.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC L'ADMINISTRATION DE L'ENVIRONNEMENT

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Gilles CHRISTNACH** et **Pierre HURT**, a été reçue le 11 décembre 2014 par l'Administration de l'Environnement (AEV), représentée par son Directeur **Robert SCHMIT**, et ses Directeurs-adjoints **Joëlle WELFRING** et **Gaston SCHMIT** (qui a rejoint depuis la Direction de la Recherche du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Le suivi des dossiers remis par les membres de l'OAI dans le cadre de la législation / réglementation de l'AEV (établissements classés...), la restructuration de l'AEV et les subsides étatiques dans le domaine de l'énergie ont notamment été discutés.

Les discussions se sont poursuivies lors d'une seconde réunion le 8 mai 2015, à laquelle ont participé **Robert SCHMIT**, **Joëlle WELFRING** et **Fabrice POMPIGNOLI** pour l'AEV, et **Jos DELL** et **Pierre HURT** pour l'OAI.



RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC L'ENERGIEAGENCE

Birgit KNOCH, de l'énergieagence et une délégation de l'OAI, composée de **Gilles CHRISTNACH**, **Max VON ROESGEN** et **Steve WEYLAND** se concertent régulièrement afin de proposer des formations sur mesure, entre autres, pour les membres de l'OAI.

Une formation spécifique de 2 jours pour les membres de l'OAI sur le calcul des ponts thermiques avec le logiciel ZUB ARGOS a été proposée en 2014. Elle sera renouvelée les 11 et 20 novembre 2015.

Une formation de 2 jours sur le thème „Passivhaustaugliche Nichtwohngebäude“ est organisée les 7 et 8 décembre 2015.

Des informations sur ces formations peuvent être retrouvées sur www.eacademy.lu.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'Etat

ENTREVUE AVEC LE PREMIER MINISTRE XAVIER BETTEL ET LA MINISTRE DU LOGEMENT MAGGY NAGEL LE 12 DÉCEMBRE 2014



© Yves Kortum

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA**, **Sala MAKUMBUNDU** et **Pierre HURT**, a été reçue le 12 décembre 2014 par le Premier Ministre **Xavier BETTEL** et par la Ministre du Logement **Maggy NAGEL**, accompagnés de **Romain HEINEN**, Directeur de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, de **Marc BALTES** du Ministère d'Etat, de **Diane DUPONT** du Ministère du Logement.

Lors de cette entrevue, une multitude de dossiers d'actualité a été abordée, notamment la forfaitisation des honoraires et la limitation du subventionnement des frais d'honoraires à 15% du coût total de réalisation dans le cadre d'un projet subventionné, l'abandon du taux de TVA super-réduit pour l'acquisition de logements autres que ceux destinés à la résidence principale ainsi que les pistes de réflexion communes dans le but d'atteindre l'objectif avoué du gouvernement d'augmenter sensiblement l'offre de logements.

Le courrier de l'OAI du 6 novembre 2014 concernant le Zukunftspak, reproduit ci-après, a également été discuté. Il a été retenu que la réponse du Premier Ministre à ce sujet sera publiée dans le présent bulletin.

Courrier de l'OAI du 6 novembre 2014 concernant le Zukunftspak:

«Monsieur le Premier Ministre,

Nous nous permettons de revenir à votre déclaration du 14 octobre 2014 sur les grandes orientations politiques du Gouvernement et les grandes lignes du paquet d'avenir («Zukunftspak»).

Extrait de votre intervention :

„- Wann ech soe méi responsabel mat Steiersuen ëmgoen, dann heescht dat allgemeng méj gewëssenhaft sinn. Dofir plafonéiere mer och zum Beispill d'Honorairé vun Architekten an de Bureau d'études bei Bauprojeté vum Staat. Esou gëtt deen Honoraire an Zukunft opgrond vun engem Devis iwwert d'Käschte vum Projet am viraus fixéiert. Falls de Projet um Enn méi deier gëtt, wéi geplangt, ginn d'Fraisen net, wéi bis elo, och prozentual mat an d'Luucht“

Extraits des 258 mesures du Zukunftspak :

Mesure 234 Développement Durable et Infrastructures: Plafonnement des honoraires d'architectes et des bureaux d'études sur base d'un devis initial du coût de construction
Mesure 182 Logement: Limitation des frais d'honoraires à 15% du coût total de réalisation

Nous soutenons pleinement les actions du Gouvernement pour moderniser, rendre plus efficace et efficiente notre économie, mais il importe de lancer les vrais débats au niveau du secteur de la construction.

Nous regrettons ainsi que le thème de la simplification et de la réforme administrative n'ait pas été davantage mis à l'honneur dans votre intervention.

Les missions des membres de l'OAI sont déterminées par la multiplicité de lois, des règlements et des procédures sans fin. Pour limiter les coûts de construction, il faudrait plutôt « plafonner » l'inflation législative et réglementaire.

Les mesures d'économie annoncées, axées sur les seuls concepteurs, nous semblent inéquitables et ne constituent pas une réponse adéquate aux défis à relever.

Nous tenons à rappeler que le coût de la maîtrise d'œuvre dans le budget d'un projet de construction est très faible par rapport aux autres coûts.

Il faut se garder de faire de mauvaises économies. Un investissement approprié dans une conception intelligente et soignée s'avère largement payant en phase de construction, d'exploitation et de recyclage de l'ouvrage, en respectant les principes « Life Cycle Cost » et « Economie Circulaire ».



© DP

En effet, une planification compétente, indépendante et détaillée permet une construction rapide, économe et durable.

De par leur déontologie, les membres de l'OAI sont tenus de veiller aux intérêts du client dans les limites de la sauvegarde de l'intérêt public et des intérêts légitimes des utilisateurs ou des futurs acquéreurs.

Un conseil compétent et indépendant n'est pas gratuit.

La nécessité des décideurs de disposer d'un conseil compétent, responsable et indépendant est essentielle pour assurer un développement équitable de notre société. L'indépendance n'est garantie que dans un cadre adéquat de formation, de rémunération et d'exercice de la profession libérale.

Adaptons ce cadre aux réalités d'aujourd'hui afin d'assurer que ces professions puissent assumer leur rôle décisif.

Donnons aux décideurs économiques et Administrations des outils permettant d'apprécier à juste mesure les frais inhérents à notre activité.

Gardons l'avantage sociétal de concepteurs indépendants en permettant leur survie économique par la seule source de rémunération adéquate, à savoir des honoraires équitables et en fonction de leurs missions d'intérêt général.

Il est rappelé que la réalité actuelle est déjà celle du recours fréquent à des marchés à forfait.

L'Ordre et ses membres sont d'accord, comme c'est déjà souvent la pratique actuelle, avec une démarche de forfaitisation (et non de plafonnement) des honoraires, sous certaines conditions.

Pour éviter des « devis politiques ou de complaisance » parfois utilisés à ce jour pour faire accepter des projets par l'opinion publique ou par les instances de contrôle, il convient en effet de veiller aux prescriptions suivantes :

- ▶ le cadre de forfaitisation doit être clairement établi, à savoir sur base d'un avant-projet détaillé, arrêté ensemble par les concepteurs et le maître d'ouvrage, acté de manière précise sur un programme de construction et sur base des plans élaborés en intégrant les contraintes légales, réglementaires et procédurales à la date de la conception;
- ▶ la gestion des modifications demandées par le maître d'ouvrage en cours de projet doit également être strictement formalisée;
- ▶ la gestion des modifications induites par des contraintes légales, réglementaires et procédurales modifiées ou nouvelles ;
- ▶ une parfaite transparence du maître d'ouvrage sur ses besoins exacts en termes de programme de construction est requise.

Le respect, dans le cadre d'un marché forfaitaire, de ces prescriptions, à ce jour insuffisamment observées, apporterait une économie accrue dans la construction.

Lors de notre réunion du 2 décembre prochain avec Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures, nous allons approfondir ce point important.

En revanche, un plafonnement des honoraires à 15% du coût total de construction dans le domaine du logement constitue une mesure arbitraire, dont la justification économique voire juridique n'est nullement établie.

Il importe également de savoir de quels acteurs il est question exactement et de connaître la limite de leurs missions.

En outre, un pourcentage imposé comme plafond, ne tenant pas compte de l'envergure du projet, est tout simplement irréaliste et injuste.

Cette mesure unilatérale risque également, dans certains cas, de provoquer un glissement de certaines missions nécessaires d'études voire de conception vers d'autres acteurs, avec un fort risque d'opacité et de perte de l'indépendance des concepteurs placés en seconde ligne.

Surtout, il est regrettable que cette mesure annoncée n'ait pas été discutée au préalable avec le secteur concerné.

L'Ordre réclame un dialogue à ce sujet, ainsi que son élargissement aux véritables enjeux et défis à relever. Une demande d'entrevue a été adressée le 28/10/2014 par nos soins à Madame la Ministre du Logement.

Nous attendons des réponses à notre préoccupation principale tenant de la multiplicité et de la complexité du cadre légal, réglementaire et procédural, mais également de la nécessité d'une réactivité accrue de l'administration pour traiter et suivre les dossiers

relatifs aux diverses autorisations requises.

Nous espérons que cet objectif de réduction des délais et des procédures constitue toujours une priorité de votre Gouvernement.

L'OAI poursuivra sa très bonne collaboration avec le Ministère de la Réforme Administrative et la Cellule de Facilitation Urbanisme et Environnement (CFUE).

Nous tenons à citer l'exemple probant des projets publics soumis à la procédure « projet de loi », pour lesquels deux étapes sont respectées : en premier lieu, un accord de principe est donné par la Chambre des Députés pour établir des études, et en second lieu, le projet de loi est voté seulement après l'établissement et sur base d'un avant-projet détaillé.

L'OAI accueille ce débat de manière favorable, car il permet de mettre l'accent sur l'importance cruciale de la phase de programmation et d'établissement du concept et du devis.

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous accorderez à nos préoccupations, et dans l'espoir de pouvoir en discuter de manière constructive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

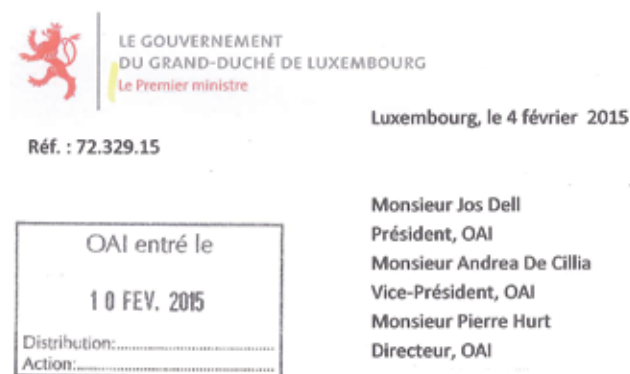
Jos DELL
Président OAI

Andrea DE CILLIA
Vice-Président OAI

Pierre HURT
Directeur OAI

Copie aux membres du Gouvernement»

Réponse du Premier Ministre Xavier BETTEL du 4 février 2015 :



Messieurs Dell, De Cillia et Hurt,

Suite à notre entrevue ensemble avec Mme. la Ministre Maggy Nagel au mois de décembre et la récente correspondance par M. Hurt y afférente, je constate avec satisfaction qu'un bon nombre de dossiers ont pu être éclaircis et ont par la suite avancé en étroite coopération avec les ministères concernés.

Ceci vaut en particulier en ce qui concerne la forfaitisation des honoraires et la limitation du subventionnement des frais d'honoraires à 15% du coût total de réalisation dans le cadre d'un projet subventionné, ainsi que l'abandon du taux de TVA super-réduit pour l'acquisition de logements autres que ceux destinés à la résidence principale.

Je tiens à réitérer que le gouvernement est à l'écoute des doléances de l'OAI et que nous sommes ouverts à des consultations régulières avec les représentants de l'OAI. Ceci nous permettra de nous concerter sur des pistes de réflexion communes dans le but d'atteindre l'objectif avoué du gouvernement d'augmenter sensiblement l'offre de logements.

Je vous remercie aussi pour l'invitation de tenir une allocution lors du 25^{ème} anniversaire de l'OAI le 15 juin 2015 à la Maison du Savoir à Esch-Belval, que j'accepte avec grand plaisir.

Je vous prie d'agréer, Messieurs Dell, De Cillia et Hurt, l'expression de mes sentiments très distingués.

Xavier Bettel

Premier Ministre, Ministre d'Etat



ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES FRANÇOIS BAUSCH LE 2 DÉCEMBRE 2014

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA**, **Gilles CHRISTNACH**, **Jacques WEYLAND** et **Pierre HURT** a été reçue le 2 décembre 2014 par **François BAUSCH**, Ministre du Développement durable et des Infrastructures (MDDI), accompagnés de **Tom WEISGERBER** et **Rick WOHL** pour le MDDI, et de **Jean LEYDER** et **Luc DHAMEN** pour l'Administration des Bâtiments publics (ABP).

Les discussions ont porté, entre autres, sur les dossiers suivants :

- ▶ Mise à jour des contrats-types architecte et ingénieurs-conseils pour l'Etat / ABP : la négociation en la matière sera poursuivie.
- ▶ Forfaitisation des honoraires : le Ministre François BAUSCH est tout à fait d'accord avec l'approche décrite par l'OAI dans son courrier du 6 novembre 2014 concernant le Zukunfspak (cf. page 22).
- ▶ Manuel OAI sur les concours d'architecture : suite à l'approbation par l'ABP et le Syvicol, le document sera présenté lors d'un module de formation le 10 février 2015. Il sera présenté au cours d'une conférence de presse commune MDDI / Syvicol / OAI au 2^{ème} semestre 2015. Une séance d'information Syvicol / OAI à destination des communes sera également organisée.
- ▶ Projets des 4 plans directeurs sectoriels.
- ▶ Transposition des directives européennes 2014/24/UE (Régime général) et 2014/25/UE (secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux) sur les marchés publics
- ▶ CRTI-B.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLÉRVAUX ET LE SISPOLO LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

Une délégation de la Commune de Clérvaux, composée de son bourgmestre **Emile EICHER** et des échevins **Romain BRAQUET** et **Aline SCHROEDER**, accompagnés de **Danielle SCHROEDER**, **Pierre REITZ** et **François KLASSEN**, a reçu l'OAI, représenté par **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT**.

Romain WESTER, Président du Syndicat intercommunal pour l'Education, l'Enseignement, le Sport et les Loisirs (SISPOLO), a également participé à cette réunion.

Les expériences positives et expériences moins réussies de la commune de Clérvaux et du SISPOLO en matière de projets de construction ont été discutées.

Vu la pression économique actuelle et la situation financière des communes, la maîtrise des coûts et des délais est essentielle pour les communes.

Par ailleurs, en tant que conseillers du maître d'ouvrage, les membres OAI sont amenés à prendre en considération les souhaits et l'ensemble des contraintes liés au projet très tôt dans la conception.

Suite à cette réunion, l'OAI proposera au Syvicol la mise en place d'un groupe de travail commun ayant pour objectif d'établir une circulaire aux membres de l'OAI et aux administrations communales décrivant le déroulement d'un projet et définissant les différents intervenants par une méthodologie cohérente de gestion de projet (« maîtrise d'œuvre OAI »).



RÉUNIONS DE CONCERTATION DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENERGIE/ MYENERGY / GT OAI « CPE »

Ces réunions ont pour objectif de rapporter les expériences rencontrées sur le terrain par les concepteurs OAI avec la réglementation en matière de performance énergétique des bâtiments.

Lors d'une première réunion le 26 novembre 2014, à laquelle ont participé **Tom EISCHEN** et **Georges REDING** pour la Direction Générale de l'Energie (DGE) auprès du Ministère de l'Economie, et **Gilbert THEATO** pour myenergy, l'étude de faisabilité, l'utilisation d'autres outils informatiques que le logiciel Lux-EEB dans la conception de construction passive, et la communication autour du conseil en énergie en général ont été discutées.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 1^{er} avril 2015. **Georges REDING** et **Daniel FLIES** de la DGE, **Bruno BARBONI** de myenergy, et **Markus LICHTMESS** du bureau **GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS**, ont apporté, dans la mesure du possible sur place, des réponses aux questions posées préalablement par les membres OAI en relation avec la réglementation en matière de performance énergétique des bâtiments d'habitation et fonctionnels, le conseil en énergie ou l'intégration de mesures d'efficacité et de performance énergétique dans les instruments urbanistiques.

Les réponses d'une portée générale sont reprises dans la FAQ professionnelle sur les pages dédiées au calcul de la performance énergétique et à l'établissement du certificat énergétique d'un bâtiment sur le Guichet Entreprises www.guichet.lu.

FOIRE DE L'ETUDIANT LES 13 ET 14 NOVEMBRE 2014

L'OAI a mis en place un stand commun avec l'Association Luxembourgeoise des Ingénieurs, l'Association Nationale des Étudiants Ingénieurs Luxembourgeois et l'Ordre Luxembourgeois des Géomètres. Ce stand a proposé aux futurs étudiants des **informations sur les différentes carrières possibles dans le secteur de la construction**.

Les panneaux présentant les professions reprises au sein de l'OAI et des messages-clés pour motiver les jeunes à poursuivre une carrière d'architecte ou d'ingénieur peuvent également être consultés sur le site www.oai.lu à la rubrique «accueil» => «expositions».

Un **jeune architecte** et un **jeune ingénieur** déjà en activité étaient sur place pour expliquer aux intéressés leur expérience au quotidien.

Les spots « 9x5 minutes », dans lesquels **des membres de l'OAI présentent personnellement leur profession**, à savoir architecte, ingénieur du génie civil, ingénieur infrastructure, ingénieur du génie technique, urbaniste-aménageur, architecte d'intérieur, architecte / ingénieur-paysagiste, ingénieur en environnement et géomètre, ont été diffusés sur un grand écran disposé sur le stand. Ces spots sont également disponibles sur le site www.oai.lu à la rubrique « les membres » => « présentations filmées des professions oai ».

Le site www.unplanpourtonavenir.lu permet aux jeunes de s'informer plus en détail sur ces professions en décrivant notamment l'intervention des membres de l'OAI dans la construction d'un quartier.



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OAI LE 22 OCTOBRE 2014

Save-the-date :

Les assemblées générales
OAI 2015 auront lieu jeudi
29 octobre 2015 à partir de
17h30 à l'Ecole Européenne
de Mamer.

L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) a tenu le 22 octobre 2014 son assemblée générale ordinaire au Forum da Vinci.

Cet événement a connu un beau succès avec la participation de 170 membres.

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ALLOCUTION PAR LE PRÉSIDENT JOS DELL



Allocution de **Jos DELL**, Président de l'OAI :

Ce discours d'introduction est destiné à faire le bilan de l'année écoulée et relever certains défis qui nous attendent.

Les détails de nombreuses actions de l'OAI sont documentés dans le rapport d'activités.

Quand le Conseil est entré en fonction l'année passée, un nouveau gouvernement a vu le jour. Tous les ministères que nous avons sollicités, nous ont accueillis favorablement.

Les Ministres et Secrétaires d'Etat étaient attentifs à nos doléances.

Je me limite ici à en citer quelques-uns qui vraiment me tiennent à cœur.

Au Ministère du Développement durable et des Infrastructures, nous avons développé l'historique de nos négociations avec l'Etat en ce qui concerne nos **contrats**. Nous avons insisté sur le fait que nous ne sommes pas venus pour réclamer une augmentation linéaire du taux de nos rémunérations, mais que les prestations qui se sont ajoutées au cours des années soient rémunérées à leur juste valeur. Je pense que ce n'est que légitime.

Nous avons entendu comme presque partout les mêmes déclamations, on nous a dit que les temps étaient durs, que le Ministre présenterait notre dossier après concertation interne au Conseil de gouvernement et que nous devrions attendre jusqu'au moment de la déclaration du premier ministre sur le nouveau budget pour en savoir plus et surtout pour avoir quelque chose de concret.

Je dois avouer que j'étais vraiment consterné d'entendre que les architectes et les ingénieurs allaient faire partie des mesures d'économie. Je n'ai aucune compréhension pour ce genre de remarques. A cela s'ajoutait la communication plus qu'injuste de la presse. J'espère que ceci ne correspond pas à ce que le gouvernement a souhaité.

Je rappelle ici nos démarches qui, en fait, ne présentent pas un caractère très novateur. Sur base d'une définition claire d'un projet, nous accueillons favorablement l'idée de conclure, sur base du budget APD (avant-projet détaillé), un forfait pour nos missions. Il faut être parfaitement clair sur le principe que toutes les modifications éventuelles devront être rémunérées. Ceci est également vrai si les coûts imputables sont situés en-deçà du devis ou si le plafond des honoraires est déjà atteint. Je veux également me prononcer sur le plafonnement des honoraires étant donné que ceci est un sujet très sensible qui risque de donner lieu à interprétation. Avant tout il faut définir les honoraires concernés, par après il faut qu'il y ait une parfaite transparence. Parler de plafonnement dans l'absolu n'a aucun sens.

Le point qui est latent depuis plusieurs années est celui de la rémunération des prestations supplémentaires que nous devons prêter. Ces prestations peuvent être le fait du maître d'ouvrage ou de contraintes externes (nouvelles lois et règlements,...). Nous exigeons clairement que les points évoqués ci-dessus soient pris en compte.

Ceci m'amène au mot d'ordre de la présidence, on peut aussi dire l'objectif principal : **La culture du bâti**.

Nous avons défini au sein de l'OAI sept « ministères » ayant les attributions suivantes: Cadre légal, cadre contractuel, attribution de missions, collaboration des acteurs de la construction, développement durable, formations, communication et sensibilisation. Nous n'avons nullement l'intention de marcher sur les platebandes d'autres acteurs.

► Save the date: AGENDA !

NOUVEAU
PROGRAMME
2015-2016

CYCLE DE FORMATION OAI POUR ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS

WEITERBILDUNGSREIHE OAI FÜR ARCHITEKTEN UND BERATENDE INGENIEURE

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE AU LUXEMBOURG
GESCHICHTE DER ARCHITEKTUR IN LUXEMBURG



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
GESUNDHEIT UND WOHLBEFINDEN



MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS
BÜRO- UND PROJEKTMANAGEMENT



CONSTRUCTION DURABLE ET ÉNERGIE
NACHHALTIGES BAUEN UND ENERGIE



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BAUMATERIALIEN



En partenariat avec / In Partnerschaft mit

LUXEMBOURG
INSTITUTE
OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



Afin de pouvoir offrir des formations innovantes répondant aux défis actuels, une réflexion approfondie a été réalisée avec la participation active d'acteurs institutionnels, sectoriels et issus des professions OAI :

Service des Sites et Monuments Nationaux | Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg | EnergieAgence | MyEnergy | CRTI-B | Administration des Bâtiments Publics | Université du Luxembourg | INPC

En collaboration avec / In Zusammenarbeit mit: Administration du Cadastre et de la Topographie | Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain | Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative | Ministère du Développement durable et des Infrastructures | Ville de Luxembourg



PROGRAMME 2015-2016

THÈME THEMA					
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE AU LUXEMBOURG <i>GESCHICHTE DER ARCHITEKTUR IN LUXEMBURG</i>					
	Naissance de l'architecture moderne au Luxembourg	NEW	30/10/15	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Bâtiments anciens : techniques, matériaux et pathologies des menuiseries en bois <i>Historische Gebäude : Techniken und Materialien sowie typische Bauschäden bei Holzkonstruktionen</i>	NEW	19/11/15	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Visite au sujet de l'Art Nouveau et le Modernisme à Luxembourg		17/06/16	14:00-16:00	Cercle-Cité
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE <i>GESUNDHEIT UND WOHLBEFINDEN</i>					
	Design for All et accessibilité : défis législatifs, techniques et sociaux	NEW	20/11/15	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Eclairage artificiel des bâtiments : performance technique et énergétique - Perspective ingénieur	NEW	27/11/15	08:30-12:30	Ch. de Com.
	Eclairage artificiel des bâtiments : aspects esthétiques et fonctionnels - Perspective architecte			14:00-18:00	Ch. de Com.
	Organisation des espaces de travail : innovations et nouveaux concepts	NEW	11/12/15	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Notions de confort et d'inconfort dans les bâtiments	NEW	08/01/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Confort hygrothermique et simulation	NEW	15/01/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJET <i>BÜRO- UND PROJEKTMANAGEMENT</i>					
<small>Entre autres, recommandés aux personnes débutant dans les professions OAI ou personnes confirmées qui font leurs premiers pas au Luxembourg.</small>					
	Législation, réglementation, responsabilité et déontologie spécifiques aux professions OAI		21/01/16	14:00-18:00	Siège OAI
	Gestion financière du bureau		22/01/16	14:00-18:00	Siège OAI
	Gestion des risques de malfaçons dans les projets de construction		04/02/16	14:00-18:00	Siège OAI
	Législation et jurisprudence dans un projet de construction, d'infrastructure et d'urbanisme		19/02/16	14:00-18:00	Siège OAI
	Recommandations et bonnes pratiques pour l'établissement d'un dossier de soumission		26/02/16	14:00-18:00	Siège OAI
	BIM pour la collaboration et la gestion de l'information		04/03/16	14:00-18:00	Siège OAI
	Contentieux et jurisprudences entre propriétés	NEW	11/03/16	14:00-18:00	Siège OAI
	L'organisation de concours : manuel OAI		24/03/16	09:00-17:00	Ch. de Com.
CONSTRUCTION DURABLE ET ÉNERGIE <i>NACHHALTIGES BAUEN UND ENERGIE</i>					
	L'économie circulaire dans le domaine de la construction	NEW	18/03/16	08:00-18:00	Ch. de Com.
	Bâtiment durable : suivi et monitoring	NEW	15/04/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Dossiers PAP/PAG : principaux problèmes rencontrés et éléments de réponse		22/04/16	09:00-17:00	Ch. de Com.
	Aktivhaus	NEW	28/04/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Habitat participatif : nouvelles formes de l'habitat	NEW	12/05/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
L'OAI collabore avec l'énergieagence pour offrir des formations sur mesure, entre autres, pour ses membres. Voici 2 exemples :					
	2-tägige Schulung „Wärmebrückenberechnung mit ZUB ARGOS“		11+20/11/15	09:00-16:30	Ch. de Com.
	2-tägige Praxisschulung „Passivhaustaugliche Nichtwohngebäude“	NEW	7-8/12/15	09:00-17:00	Ch. de Com.
Plus d'information sur www.eacademy.lu .					
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION <i>BAUMATERIALIEN</i>					
	ARCHI SKIN : matériaux et technologies émergentes pour les façades	NEW	27/05/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Menuiseries extérieures : évolutions et critères de choix des matériaux	NEW	03/06/16	14:00-18:00	Ch. de Com.
	Glasprodukte im Hochbau	NEW	10/06/16	09:00-17:00	Ch. de Com.

Ch. de Com. - Chambre de Commerce

Plus d'informations : www.oai.lu/formation



CONTACT | KONTAKT CATALINA FIÉVEZ | CATALINA.FIEVEZ@LIST.LU

Beaucoup reste à faire. Il faut que nous réussissions à travailler d'avantage ensemble pour nos objectifs communs.

Je trouve que l'OAI a un rôle à jouer en rassemblant les différents acteurs sur un axe transversal.

Trop d'acteurs à Luxembourg essaient de faire leur bout de chemin tous seuls. Chacun essaie de s'investir pleinement dans son domaine sans trop de concertation avec les autres acteurs. Des règlements sont votés sans cohérence. Des textes coordonnés font affreusement défaut. Cette situation n'est plus tenable.

La culture du bâti demande dialogue, information, communication, sensibilisation et également une rémunération correcte de ce qui a été presté.

En sus de l'engagement pour une rémunération correcte, nous devons également poursuivre le débat sur l'architecture. La question que je me suis posée, sans trouver de réponse : Comment l'OAI peut être le garant d'une certaine qualité dans l'architecture ?

- ▶ L'OAI n'a pas comme mission de porter un jugement de valeur sur la qualité.
- ▶ Les communes nous disent que la police des bâtisses se limite à vérifier que les plans sont tous conformes aux règlements.
- ▶ Nous-mêmes nous n'osons rien dire, de peur qu'on ne nous confie plus de mission.
- ▶ Lors de l'élaboration de règlements concours, nous avons entendu plus d'une fois les maître d'ouvrages nous dire : ne faites pas trop compliqué si non plus personne n'aura envie de faire un concours.

Nous devons être conscients que chaque objet construit est l'œuvre d'un architecte ou d'un ingénieur et a été signé par un membre de l'OAI.

Une mauvaise qualité ne peut pas s'expliquer simplement par le fait qu'il y a des goûts et des couleurs différents.

Les prochaines années nous voulons mettre un accent supplémentaire sur la **communication**. Il est important que la critique architecturale trouve sa place dans la presse. Savoir-faire et faire savoir.

La culture du bâti concerne également le **relationnel entre maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprises**.

Au sein de la maîtrise d'œuvre nous sommes occupés depuis un certain nombre d'années à mettre en place des procédures et des fiches de travail qui nous permettront d'améliorer la collaboration entre architectes et ingénieurs. Les documents de base existent, ils sont actuellement complétés par un certain nombre des fiches de travail. Ce projet ne sera certainement jamais complètement achevé, il sera en continuelle mutation. Il faut que le processus reste dynamique. Le vrai défi consiste à faire évoluer les fiches vers la pratique quotidienne. Lors d'une première étape nous avons prévu une communication en suivant la voie hiérarchique. Nous nous réjouirons de voir tous les collaborateurs faire part de leurs expériences bonnes ou mauvaises à l'OAI afin que les documents soient régulièrement mis à jour. Un appel est lancé aux membres qui pourraient participer au groupe de travail. Il faut bien sûr qu'ils aient le temps de participer activement au projet, il ne faut pas que ce soit un engagement du bout des lèvres. Nous imaginons également un genre de coaching pour accompagner des projets de maîtrise d'œuvre bâtie sur le modèle développé par l'OAI.

Notre idée de **travailler plus en réseau** a été accueillie favorablement, beaucoup reste cependant à faire.

Le marché est devenu plus dur. Nous avons de plus en plus de difficultés pour répondre aux différents appels d'offres en tant que bureaux locaux. Les références demandées nous forcent dans beaucoup de cas à nous associer avec des confrères étrangers. Si nous disposons de références, elles ne répondent pas toujours aux critères de validité.

Il n'est pas évident non plus dans les concours de créer des équipes entre architectes et ingénieurs-conseils. Les références demandées sont souvent telles que seuls quelques bureaux peuvent répondre. Si les architectes et ingénieurs ne se sont pas trouvés très en amont du projet, il ne reste comme seule issue que le chemin vers l'étranger. Est-ce que nous sommes vraiment moins réactifs que nos voisins ?

En ce qui concerne la **simplification administrative**, pas mal de travail a été accompli et notre tâche quotidienne a été simplifiée. Un grand merci au groupe de travail et à la cellule de facilitation Urbanisme et Environnement (CFUE) au Ministère de la Réforme Administrative.

Je reviendrai sur les plans sectoriels avant la conférence du ministre François Bausch. Je voudrais cependant pour terminer cette brève introduction attirer l'attention sur les **projets d'envergure planifiés par le Gouvernement**. Il faut qu'un rôle de premier ordre revienne aux membres de l'OAI. On peut dès à présent se poser quelques questions : Est-ce que les références qui seront demandées peuvent être remplies par les bureaux locaux (envergure des projets, nouvelles formes d'habitat) ? Est-ce que nos bureaux ont les capacités pour réaliser de tels projets en un délai relativement court ?



Affiche présentant la 2^{ème} édition d'Architectour.lu. Des exemplaires sont disponibles sur simple demande par mail (oai@oai.lu) au secrétariat de l'OAI.

Est-ce que les projets seront réalisés par un promoteur et notre rôle sera limité à la phase autorisation de construire ?

Les projets seront-ils réalisés par un consortium (promoteur/constructeur/architecte-ingénieurs) ? Où est l'indépendance des concepteurs ?

Nous nous engagerons auprès des instances publiques afin que les projets puissent être réalisés par les bureaux locaux de différentes tailles.

Un grand merci aux membres du Conseil de l'Ordre, des différents comités, groupes de travail, à Pierre et à toute son équipe pour le travail accompli et l'entente cordiale dans laquelle nous avons pu travailler au cours de l'année écoulée.

En mémoire des membres disparus lors de l'exercice 2013-2014

Jos DELL cita les membres de l'OAI décédés au cours de l'exercice, les architectes **Roland BALDAUFF**, **Jean-Louis SCHARLL**, et **Isidore ZIELONKA**, et présenta à leurs familles, leurs associés et leurs collaborateurs ses condoléances.

1.2. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014

Sur base du rapport d'activités détaillé établi par le directeur Pierre HURT, les activités principales ci-après furent présentées :

Le directeur **Pierre HURT** présenta succinctement les points discutés lors des entrevues de l'OAI avec les Ministres du nouveau Gouvernement à savoir,

- ▶ Entrevue du 18 février 2014 avec **Maggy NAGEL**, Ministre du Logement et Ministre de la Culture
- ▶ Entrevue du 3 mars 2014 avec **Dan KERSCH**, Ministre de l'Intérieur et Ministre de la Réforme Administrative
- ▶ Entrevue du 2 avril 2014 avec **Francine CLOSENER**, Secrétaire d'Etat à l'Economie
- ▶ Entrevue du 8 avril 2014 avec **François BAUSCH**, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, **Carole DIESCHBOURG**, Ministre de l'Environnement, et **Camille GIRA**, Secrétaire d'Etat
- ▶ Entrevue du 5 mai 2014 avec **Félix BRAZ**, Ministre de la Justice
- ▶ Entrevue du 2 juin 2014 avec **Claude MEISCH**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et **Marc HANSEN**, Secrétaire d'Etat
- ▶ Entrevue du 27 juillet 2014 avec **Xavier BETTEL**, Premier Ministre.

Il fit le point sur les dossiers suivants :

- ▶ Projet de courrier OAI au Premier Ministre Xavier BETTEL suite à sa déclaration du 14 octobre 2014 sur le Zukunftspak.
- ▶ Nouvelles directives européennes 2014/24/UE et 2014/25/UE sur les marchés publics, et modernisation de la directive européenne 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.
L'OAI sera intégré aux travaux de transposition en droit luxembourgeois de ces textes essentiels.
- ▶ Projet d'amendement de la loi OAI ayant pour objectif la simplification et la clarification de certaines procédures administratives et la résolution des incohérences apparues dans la mise en pratique de la loi depuis 24 ans.
- ▶ Statistiques en matière d'effectif, de nationalité et de forme juridique des membres de l'OAI ainsi que les travaux réalisés au sein de l'OAI.
- ▶ Actions de la Commission OAI « Déontologie ».
- ▶ Principales rubriques du site www.oai.lu et centralisation en un seul fichier de toute la documentation de l'OAI.
Plus de 180 documents sont ainsi rassemblés en un seul fichier qui peut être facilement téléchargé depuis l'espace membres du site www.oai.lu.
- ▶ Base de données de réalisations de membres OAI, nouvel outil du site www.oai.lu.
Dans cette base de données interne à l'OAI, chaque membre dispose de son « armoire » avec ses projets qu'il peut gérer lui-même (ajouts, retraits, mises à jour), et depuis laquelle il peut, par exemple, imprimer ses dossiers de presse ou composer ses dossiers de références,...

Le Vice-Président **Andrea DE CILLIA** fit le point sur les négociations avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures au sujet de la mise à jour des contrats-types Etat/ABP. Il présenta l'avis de l'OAI quant au projet de la circulaire ministérielle n°3179 concernant les procédures relatives au Fonds pour la gestion de l'eau

La secrétaire générale **Sala MAKUMBUNDU** présenta le dossier du manuel OAI sur les concours d'architecture et le projet de circulaire aux administrations communales sur l'assistance des membres OAI aux communes dans le cadre du Pacte Logement.

Le trésorier **Marc FEIDER** exposa la participation de l'OAI au sein du Conseil National de la Construction Durable (CNCD).

Le membre du Conseil **Gilles CHRISTNACH** expliqua les échéanciers en matière de performance énergétique des bâtiments d'habitation et fonctionnels, le dossier de l'étude de faisabilité, à établir pour tout projet de bâtiment neuf, et la base de données des CPE mise en place par le Ministère de l'Economie.

Il présenta la formation sur les ponts thermiques mise en place avec l'énergieagence.

Le membre du Conseil **Max VON ROESGEN** présenta la collaboration de l'Ordre avec le Ministère de l'Education Nationale concernant l'établissement de recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés.

Il fit également le point sur les formations continues OAI / LIST, sur le BTS « Bâtiments et Infrastructures » au Lycée Josy Barthel de Mamer, et sur la table ronde « Formations pour le secteur de la construction ».

Le membre du Conseil **Steve WEYLAND** présenta la participation de l'OAI à la phase de test du projet de certification LENOZ du Ministère du Logement.

Il exposa la première édition du salon Architect@Work.

1.3. PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2013-2014 RELATIFS AU GROUPE DE TRAVAIL, DÉLÉGATIONS, AFFILIATIONS ET AU SECRÉTARIAT

Le directeur **Pierre HURT** remercia les **139 membres actifs dans les différents organes de l'OAI**, à savoir le Conseil, les Comités, les Commissions, les groupes de travail, les délégations et les affiliations, témoignage de l'engagement important pour la profession. Ces membres ont ainsi participé à plus de 220 réunions.

Il rappela que les membres peuvent communiquer avec l'OAI sur leurs activités ordinaires via le formulaire qui se trouve dans l'espace membres du site www.oai.lu.

1.4. RAPPORT DES RÉVISEURS DE CAISSE ET NOMINATION POUR L'EXERCICE 2014-2015

L'architecte **Oliver OFFERMANN** et l'ingénieur **Pierre BAUMANN** ont révisé et approuvé les comptes de l'OAI pour l'exercice 2013-2014.

Pierre BAUMANN indiqua que les comptes ont été tenus de manière parfaite.

Pierre BAUMANN et Oliver OFFERMANN sont reconduits comme réviseurs de caisse pour l'exercice 2014-2015.

1.5. APPROBATION DES COMPTES RELATIFS À L'EXERCICE SE CLÔTURANT LE 30.09.2014

Les comptes pour ledit exercice, présenté par le trésorier **Marc FEIDER**, sont approuvés de manière unanime.

1.6. DÉCHARGE À DONNER AUX MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE

La décharge est donnée par acclamation aux membres du Conseil de l'Ordre.

1.7. APPROBATION DES COTISATIONS POUR L'EXERCICE DU 01.10.2014 AU 30.09.2015

Les cotisations, présentées par le trésorier **Marc FEIDER**, identiques à celles de l'exercice écoulé, sont approuvées de manière unanime.

1.8. APPROBATION DU BUDGET POUR L'EXERCICE DU 01.10.2014 AU 30.09.2015

Le budget, présenté par le trésorier **Marc FEIDER**, est approuvé à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION DE 2 NOUVEAUX MEMBRES HONORAIRES

Jos DELL remercia, au nom de tous les membres OAI, l'architecte **Perry WEBER** pour son engagement bénévole au service de la profession et il retraça les étapes majeures de ses nombreux mandats depuis 30 ans, à savoir: membre fondateur du Conseil de l'Ordre depuis sa constitution en mars 1990 jusqu'à octobre 1993 ; Membre de la commission OAI « Déontologie » depuis 1990 ; Membre du comité d'accompagnement CRTI-B ; Membre du Conseil de Discipline ; Membre du Conseil économique et social ; Membre du GT OAI « Standartleistungsverzeichnis » ; Membre du GT OAI « Attribution des missions d'architecte et d'ingénieur-conseil » ; avant la constitution de l'Ordre légal, il fut actif au sein de l'asbl « Ordre des Architectes du Luxembourg » (OAL).

Après son diplôme d'architecte de l'ISA ST-LUC, LIEGE (B) le 30/06/1972, il a exercé sa profession en tant qu'indépendant jusqu'à mars 2003, puis en tant que gérant du bureau ARCHITECTES PERRY WEBER & ASSOCIES jusqu'en septembre 2014.





Andrea DE CILLIA remercia, au nom de tous les membres OAI, l'ingénieur-conseil **Victor JAAQUES** pour son engagement bénévole au service de la profession et il retraça les étapes majeures de ses nombreux mandats depuis plus de 30 ans, à savoir: membre fondateur du Conseil de l'Ordre depuis sa constitution en mars 1990 jusqu'à octobre 2003, trésorier de l'OAI d'octobre 1997 à octobre 2003 ; membre de la Section des ingénieurs-conseils de mars 1990 à 2005, secrétaire général du Comité des ingénieurs-conseils de mars 1990 à octobre 1997, trésorier de la Section des ingénieurs-conseils d'octobre 1997 à octobre 2003 ; membre de la commission OAI "Inscriptions" de 1990 à 2003 ; membre de la commission OAI « Déontologie » depuis 1990 ; membre du Conseil de Discipline ; membre du GT OAI « Taux horaires » ; membre du GT OAI « Administration des Services de l'Agriculture (ASTA) » ; membre du GT OAI « Pension » ; membre du GT OAI « Cadastre vertical » ; avant la constitution de l'Ordre légal, il fut secrétaire de la Chambre des Ingénieurs-Conseils Luxembourg (CICL) de 1983 à 1990.

Après son diplôme d'ingénieur agronome de F.S.A. GEMBLoux (B) le 04/10/1969, il a exercé sa profession en tant que gérant du bureau KNEIP INGENIEURS-CONSEILS notamment depuis la constitution de l'Ordre légal en mars 1990 jusqu'en septembre 2014.

Perry WEBER et Victor JAAQUES furent accueillis de manière unanime par l'assemblée générale en tant que membres honoraires de l'OAI.

3. NOUVEAUX MEMBRES OBLIGATOIRES ET FACULTATIFS DÉBUTANT DANS LA PROFESSION ÉTABLIS AU LUXEMBOURG ET PERSONNES EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE



Les nouveaux membres et les stagiaires, inscrits à l'OAI entre le 01.10.2013 et le 30.09.2014, et ayant obtenu leur diplôme après le 1^{er} janvier 2011, furent présentés par Sala MAKUMBUNDU et Max VON ROESGEN, à savoir :

Section des Architectes :

Membre obligatoire architecte : PAPANIKOLAOU Annita

Membre obligatoire architecte d'intérieur : MATSOUKAS Dimitri

Membres facultatifs architectes : CHRISTOPHE Julian, MAUS Michaela

Membre facultatif architecte d'intérieur : HAMES Annabel

Section des Ingénieurs-conseils :

Membres facultatifs : PERSOONS Antoine

Personnes en pratique professionnelle :

Les architectes : ADLER Eric, BOISSY Audrey, BONTEA Simona, BRACHTENBACH Diane, CAMPORESI Myriam, CRIMI Adriano, DAVID Pierre, DEMUKAJ Meriton, DEROUICHE Jihene, DUMONT Julie, KOPPEs Patty, LINDEN Philippe, OLY Mathieu, PAUELS Melanie, SANTOS PEREIRA Gonçalo, SCHARLÉ Paul, SCHRAM Gilles, STEFFES François, VANAGO Guillaume

Un Guide OAI Références 2014 et un livre « Bauhärepräis OAI 2012 » leur ont été remis.

4. DISCUSSION LIBRE ET DIVERS

Le président remercia les membres pour la confiance exprimée au Conseil de l'Ordre et demanda à tout membre intéressé de participer de manière active aux actions de l'OAI. Il indiqua que la prochaine assemblée générale de l'OAI aura lieu jeudi 29 octobre 2015 à la 2^{ème} Ecole Européenne de Mamer.

Le président clôtura la séance et invita les membres à assister à la conférence du Ministre François BAUSCH, puis au buffet dînatoire offert à l'issue de l'assemblée.

5. CONFÉRENCE DE FRANÇOIS BAUSCH, MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES SUR LES PROJETS DES 4 PLANS DIRECTEURS SECTORIELS

Après une introduction par Jos DELL, dans laquelle il a présenté le 3^{ème} avis de l'OAI sur les projets des 4 plans directeurs sectoriels, le Ministre François BAUSCH a présenté ce dossier complexe d'une manière précise.

La conférence a été suivie d'une séance de questions/réponses très intéressante, lors de laquelle l'importance d'une collaboration efficace et directe des administrations concernées entre elles et de celles-ci avec les membres de l'OAI a été soulignée.







RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ACSSL LE 28 OCTOBRE 2014

L'OAI, représenté par son président **Jos DELL**, a rencontré une délégation de l'Association des Coordinateurs de Sécurité et de Santé Luxembourg (ACSSL) composée d'**Erwin BRUCH**, Président ACSSL, **Muriel JOIRIS**, Vice-Présidente ACSSL, et **Christian WATTE**, membre suppléant du conseil d'administration ACSSL.

L'organisation d'une séance d'information pour les membres OAI sur le rôle du coordinateur de sécurité et de santé chantier a notamment été discutée.

SEMAINE NATIONALE DU LOGEMENT / HOME & LIVING EXPO DU 11 AU 19 OCTOBRE 2014

L'OAI a participé à Home & Living Expo / Semaine Nationale du Logement du 11 au 19 octobre 2014 dans les halls de Luxexpo à Luxembourg-Kirchberg avec une exposition consacrée à la **10^{ème} édition du GUIDE OAI REFERENCES 2014**.

Des **maquettes** ainsi qu'un **film sur de nouvelles formes d'habitat conçues par les membres de l'OAI** ont permis au public de se faire une idée de la création architecturale et sont autant de sources d'inspiration pour les futurs maîtres d'ouvrage souhaitant de réaliser leur rêve.

Dans le cadre de cette manifestation, le Ministère du Logement en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI, ont organisé une **Journée de la Jeunesse**, qui s'est déroulée le 15 octobre 2014.

Cette action d'information et de sensibilisation sous le thème «*Nei Wunnformen a passiv bauen*» est née de la volonté de motiver et de rendre la jeunesse réceptive aux défis sociaux et énergétiques liés à la politique du logement.

Outre une exposition sur la construction en classe énergétique AAA (mode passif) et la présentation sur de nouvelles formes d'habitat, cette initiative englobe également la présentation par les élèves du Lycée Josy Barthel de Mamer sur le stand de l'OAI de leurs projets dans ce domaine. Une autre exposition qui décrit huit jeunes dans leur situation de logement est destinée à sensibiliser le public au volet social. Enfin, les jeunes trouveront des informations sur les professions et métiers du domaine de la construction.

Hormis ces expositions, une brochure, qui regroupe différents conseils et astuces autour de l'accès au premier logement, a été distribuée aux jeunes. En outre, les jeunes ont également eu l'opportunité de s'exprimer sur ce que le sujet «*Jonker a Wunnen*» signifie pour eux, de participer à un quiz et de gagner ainsi un vélo électrique.

Maggy NAGEL, Ministre du Logement, a remis ce dernier à la lauréate le 2 décembre 2014.

En plus des acteurs traditionnels tels que les maîtres d'ouvrage, les ingénieurs-conseils et les architectes, les organisateurs voulaient s'adresser à un public plus jeune, le but étant celui d'informer et de sensibiliser dès à présent les futurs décideurs.





RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS LE 8 OCTOBRE 2014

Tom WIRION, Directeur de la Chambre des Métiers, et **Pierre HURT**, Directeur de l'OAI, se sont rencontrés le 8 octobre 2014, afin de faire le point sur les dossiers d'intérêt commun ainsi que sur la mise à jour de la résolution commune Chambre des Métiers / OAI de 1997 «Le secteur de la construction : Réflexions stratégiques pour son développement dans la région».



ETUDE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR L'ACCÈS AUX PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Dans le cadre de la directive européenne 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, il est prévu que la Commission Européenne élabore un rapport sur la mise en œuvre de la présente directive, notamment en ce qui concerne l'accès aux professions réglementées.

Le rapport du Luxembourg sur l'accès aux professions d'architecte et d'ingénieur-conseil, a été présenté le 30 septembre 2014 à la Commission Européenne, par **Claude KUFFER**, du Ministère de l'Education Nationale, **Claude LEMAL**, du Ministère de l'Economie et **Pierre HURT**, Directeur OAI. Cette présentation a été préparée le 24 septembre 2014 au Ministère de l'Education Nationale.

En outre, une réunion de concertation, à laquelle a participé Pierre HURT, a été organisée par le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) le 29 septembre 2014.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC LE LUXEMBURGER WORT LE 25 SEPTEMBRE 2014

Recommandation à la presse :
«Eye-catcher»
Rendre «obligatoire» l'insertion d'une info-box pour toutes les présentations de réalisations de membres OAI

Info-box
Maître d'ouvrage:
Architecte:
Ingénieurs-Conseils:
Surface / volume:
Coût:
Durée de construction:

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Andrea DE CILLIA** et **Pierre HURT** a été reçue le 25 septembre 2014 par **Paul PECKELS**, Directeur général du Luxemburger Wort, **Jean-Lou SIWECK**, Rédacteur en chef, **Claude FEYEREISEN**, Chef de rubrique « Local » et **Patrick LUDOVICY**, Directeur général Regie.lu.

L'application de la Charte Conseil de Presse / OAI du 13 octobre 2009 concernant le respect des droits d'auteurs des professions OAI, la participation de l'OAI à la rubrique « Bauen&Wunnen » du Luxemburger Wort et au guide « Construire et Rénover » des éditions Saint-Paul, et la brochure Architectour.lu ont été discutées.

La Charte Conseil de Presse / OAI peut être consultée sur www.oai.lu à la rubrique « dossier presse ».

CONFÉRENCE OAI / LIST ET REMISE DES CERTIFICATS AUX PARTICIPANTS DU CYCLE 2013-2014 DES FORMATIONS CONTINUES LE 22 SEPTEMBRE 2014

Les 23 modules du cycle de formations continues OAI / LIST 2013-2014 ont connu un beau succès avec la participation de 292 professionnels du secteur de la construction venant de 134 sociétés différentes.

Le taux de satisfaction avoisine les 90% ce qui est excellent et ce qui montre aussi l'importance de faire évoluer constamment le programme avec les enjeux du secteur.



La remise des certificats aux participants du cycle 2013-2014 a eu lieu le 22 septembre 2014 en présence de **Marc HANSEN**, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

A cette occasion, **Julien HAVET**, Coordinateur de la Cellule de facilitation relative aux autorisations dans les domaines urbanisme et environnement (CFUE), et **Claude BELCHE**, ingénieur-conseil, responsable du groupe de travail OAI « Guichet Urbanisme », ont présenté les initiatives de l'Etat, en collaboration avec l'OAI, en matière de simplification administrative dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement.

Afin de pouvoir offrir des formations innovantes répondant aux défis actuels, une réflexion approfondie a été réalisée avec la participation active d'acteurs institutionnels, sectoriels et issus des professions OAI : Service des Sites et Monuments Nationaux | Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg | energieagence | myenergy | CRTI-B | Administration des Bâtiments Publics | Université du Luxembourg | INFPC.

Le **programme du cycle 2014-2015**, préparé suite à cette réflexion, a été présenté lors de la remise des certificats aux participants du cycle 2013-2014.

Le **programme du cycle 2015-2016** se trouve au centre du présent bulletin et sur le site www.oai.lu/formation.

VOYAGE D'ÉTUDES OAI À MARSEILLE DU 18 AU 21 SEPTEMBRE 2014



23 personnes ont participé à ce voyage passionnant.

Le programme avait été préparé par l'architecte **Ivan DEL AMA** de l'association Guiding Architects, qui a accompagné le groupe.



Illustrations extraites du livre
«Reiseskizzen 2006-2014» par
l'architecte Romain HOFFMANN





RÉUNION DE CONCERTATION AVEC MYENERGY LE 11 SEPTEMBRE 2014

Une délégation de l'OAI, composée de **Jos DELL**, **Uta TRUFFNER** et **Chantal ZEYEN**, a été reçue par le directeur de myenergy **Gilbert THEATO**, accompagné de ses collaborateurs **Jean-Marc STAUDT**, **Fenn FABER** et **Semiray AHMEDOVA**.

Lors de cette réunion, l'avis de l'OAI sur l'intégration de mesures d'efficacité et de performance énergétique dans les instruments urbanistiques a été présenté.



RÉUNION DE CONCERTATION AVEC L'ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES LE 10 SEPTEMBRE 2014

Une délégation de l'OAI, composée d'**Andrea DE CILLIA** et de **Pierre HURT**, a été reçue le 10 septembre 2014 par **René BIWER**, Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées.

L'avis de l'OAI sur la proposition de document intégré reprenant la mise à jour des lignes de conduites et du contrat-type pour les prestations d'ingénieur-conseil « voirie et ouvrage d'art » pour les besoins des Ponts et Chaussées, transmis le 24 juillet 2014, a été présenté lors de cette réunion.

Une mise à jour de l'avis OAI a encore été adressée à l'Administration le 16 octobre 2014.



Affiche offerte aux visiteurs de l'exposition OAI « BAU-ZEICHEN » organisée du 13 mai 2015 au 3 janvier 2016 au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg (cf. également en page 8).

TRIBUNE LIBRE

BTS «BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES - CONDUCTEUR DE PROJET» : UNE INITIATIVE COURONNÉE DE SUCCÈS



Résultats des 4 premières promotions

Promotion 2012-2014 :

- ▶ 8 étudiant(e)s ont commencé la formation en 09/2012.
- ▶ 2 étudiant(e)s ont commencé la formation en 02/2013 (2^{ème} semestre).
- ▶ 1 étudiant(e) a arrêté.
- ▶ 8 étudiant(e)s ont actuellement terminé, **tous ont trouvé un emploi.**
- ▶ 1 étudiant(e) a un cours à refaire.

Promotion 2013-2015 :

- ▶ 11 étudiant(e)s ont commencé la formation en 09/2013.
- ▶ 3 étudiant(e)s ont arrêté au 1^{er} semestre.
- ▶ 2 étudiant(e)s ont commencé la formation en 02/2014 (2^{ème} semestre).
- ▶ 7 étudiant(e)s ont actuellement terminé la formation. **Ils ont trouvé un emploi ou continuent des études supérieures.**
- ▶ 1 étudiant(e) a abandonné les études au 3^{ème} semestre (raisons particulières personnelles).
- ▶ 2 étudiant(e)s terminent encore leur premier semestre.

Promotion 2014-2016 :

- ▶ 12 étudiant(e)s ont commencé la formation en 09/2014.
- ▶ 4 étudiant(e)s ont arrêté au cours de l'année scolaire 2014/2015.
- ▶ 1 étudiant(e) a arrêté à la fin de l'année scolaire 2014/2015 et va continuer ses études au BTS «Conducteur de travaux».
- ▶ 1 étudiant(e) a commencé la formation en 02/2015 (2^{ème} semestre).

Promotion 2015-2017 :

- ▶ 9 étudiant(e)s vont commencer la formation en septembre 2015.
- ▶ Actuellement encore 3 places disponibles (A pourvoir en septembre / octobre 2015).

L'OAI sensibilise le grand public et particulièrement les jeunes à l'architecture et à l'ingénierie. Ces secteurs offrent des débouchés sur des carrières passionnantes. Les étudiants y trouvent des opportunités d'emploi.

Le BTS «Bâtiments et infrastructures - Conducteur de projets» du Lycée Josy Barthel à Mamer, formation BAC+2 mise en place en collaboration avec l'OAI, a été lancé avec succès en septembre 2012. **Tous les étudiants ayant terminé cette formation à ce jour ont trouvé un emploi ou poursuivent des études supérieures.**

Michel PUNDEL, attaché à la direction du Lycée Josy Barthel, Marcel HETTO, gérant d'un bureau d'ingénieurs-conseils et Michel MORAIS, diplômé de la première promotion, font le point sur ce BTS.



Lycée Josy Barthel et OAI : une collaboration fructueuse

A l'image de la formation de dessinateur en bâtiment, la collaboration entre l'OAI et le lycée Josy Barthel s'inscrit sur le long terme. « Notre collaboration de longue date avec l'OAI est fructueuse » estime Michel PUNDEL. Cette volonté commune de répondre aux besoins des entreprises a amené l'OAI et le lycée Josy Barthel à élaborer ce nouveau BTS. « Nous voulons doter le Luxembourg d'une formation orientée vers la pratique. L'OAI nous a aidés à recruter des enseignants et à développer les programmes scolaires » rappelle Michel PUNDEL.

Le résultat ? « Beaucoup d'enseignants sont des ingénieurs de notre domaine mais aussi des architectes. On parle le même langage » constate Marcel HETTO.

Un enseignement en adéquation avec le monde du travail : tous les diplômés ont un emploi

« En plus de l'organisation en amont nous suivons les étudiants au-delà de leur formation ainsi que les sociétés dans lesquelles ils ont été embauchés. Nous prévoyons une évaluation de la formation afin qu'elle continue à répondre pleinement aux besoins des entreprises » explique Michel PUNDEL.

Le stage s'avère être un vrai tremplin pour trouver un emploi : « Grâce au BTS on peut s'intégrer facilement au monde du travail. J'ai un bac en génie civil et je croyais que cela aurait été suffisant mais le BTS m'a montré qu'il n'en était rien et qu'il faut toujours se tenir à jour. Cette formation apporte un « package » qui nous facilite l'intégration en entreprise » affirme Michel MORAIS.

Même constat du côté des employeurs avec Marcel HETTO : « Dans les bureaux d'études nous avons de bonnes expériences avec les étudiants issus des BTS. Pour être concret 90% des jeunes embauchés au sein de notre entreprise le sont à la suite d'un stage ».

Des informations complémentaires sur ce BTS peuvent être téléchargées sur www.ljbm.lu.

TRIBUNE LIBRE



FINANCEMENT DE PROJETS DE RECHERCHE PUBLICS-PRIVÉS PAR LE FNR

La stratégie nationale envisage la recherche scientifique et l'innovation comme des piliers de la société moderne et du développement économique du pays. Ainsi, les résultats de recherche novateurs ayant trait à la construction écologique et à la croissance urbaine servent à la société tout comme les nouvelles découvertes en biomédecine ou les projets de recherche concernant les technologies de l'information et de la communication.

Des synergies entre les institutions de recherche publique et les entreprises sont un élément clé pour une recherche ayant un impact socio-économique. Le Fonds National de la Recherche (FNR) encourage ainsi depuis de nombreuses années les partenariats publics-privés (PPP) à travers deux programmes d'aides – à savoir AFR-PPP et CORE-PPP – qui établissent des ponts menant à des résultats orientés vers l'avenir.

AFR-PPP : bourses pour doctorants et chercheurs post-doctorants

Au travers de l'instrument financier AFR-PPP (Aides à la Formation-Recherche – Public-Private Partnerships), le FNR soutient les doctorants et chercheurs post-doctorants qui travaillent sur un projet de recherche en collaboration avec une entreprise privée au Luxembourg. Concrètement, le subsidie du FNR permet de couvrir leurs salaires et les charges sociales que les partenaires privés portent en leur qualité d'employeur.

2014 – Indice salarial 775.17	PhD	Postdoc
Contribution AFR max. aux contrats de travail (charges patronales incl.)	44,030 EUR/an	62,169 EUR/an
Durée max.	4 années	2 années

Les PPP de recherche représentent des opportunités à la fois pour les entreprises et pour les jeunes chercheurs : l'entreprise peut attirer d'excellents employés et ainsi faire souffler un vent nouveau et créatif au sein de leur entreprise ; pour le jeune chercheur, ce partenariat signifie un développement de carrière. Ainsi, entreprise et employé peuvent croître ensemble et faire avancer des activités d'innovation à un niveau élevé.

Les projets de recherche soumis au FNR doivent être développés conjointement par le candidat AFR, l'entreprise et le partenaire public, à savoir l'Université ou un Centre de Recherche Public. Ils doivent être innovants et créer de nouvelles connaissances. Un contrat incluant un accord en matière de droits de propriété intellectuelle doit être conclu entre les parties.

Entre 2008 et 2013, le FNR a financé 55 bourses AFR-PPP (49 doctorants, 6 post-doctorants).

Quelles sont les conditions d'éligibilité au programme AFR-PPP ?

Sont éligibles pour le programme AFR-PPP les entreprises luxembourgeoises accréditées par le Ministère de l'Économie. Les chercheurs peuvent être enregistrés soit auprès d'une institution de recherche publique au Luxembourg ou d'une association ou fondation sans but lucratif entreprenant des recherches au Luxembourg, soit auprès d'une institution publique de recherche à l'étranger. Ils doivent cependant passer au moins 25% de leur temps au sein de l'entreprise partenaire luxembourgeoise.

Deux exemples d'AFR-PPP en cours

À titre d'exemple, un doctorant inscrit à la TU Kaiserslautern en Allemagne travaille depuis 2012 avec LINDAB S.A. au Luxembourg sur des nouveaux concepts pour la mise en œuvre de la directive européenne chez les bâtiments industriels « Nearly Zero Energy ». Un autre étudiant a complété sa thèse en collaboration avec le SnT (Interdisciplinary

Centre for Security, Reliability and Trust) de l'Université du Luxembourg et LuxSPACE s.à.r.l. Il travaille maintenant comme ingénieur dans la même entreprise.

Des informations plus détaillées sont disponibles sur www.fnr.lu/afr.

CORE-PPP : financement de projets multi-annuels dans des domaines thématiques

Le programme CORE du FNR permet de financer des projets multi-annuels sur base de partenariats public-privé dans des domaines stratégiques.

Le domaine principal applicable pour les membres de l'OAI est celui du « Sustainable Resource Management in Luxembourg », qui comprend la construction durable et la bioénergie ainsi que le développement territorial et urbain.

Dans le cadre du programme CORE, une équipe de recherche d'une institution publique peut collaborer avec une équipe de recherche d'une entreprise. Le principal critère de sélection est son mérite scientifique.

Entre 2008 et 2013, le FNR a financé 45 projets CORE-PPP, dont 28 avec des partenaires privés luxembourgeois et 17 avec des partenaires privés étrangers.

Des informations plus détaillées sont disponibles sur www.fnr.lu/core.

Au sujet du FNR

Le Fonds National de la Recherche Luxembourg (FNR) est le principal acteur de financement des activités de recherche au Luxembourg. Le FNR investit des fonds publics dans des projets de recherche issus de différentes branches des sciences, en mettant un accent particulier sur les domaines de recherche prioritaires pour le Luxembourg. Le FNR soutient et coordonne en outre des activités pour promouvoir la culture scientifique et pour sensibiliser le public à la recherche et aux sciences. Par ailleurs, il conseille le gouvernement sur la stratégie et les politiques de recherche.

Andreea Monnat
Head of Unit – Innovation Programmes FNR
andreea.monnat@fnr.lu
www.fnr.lu

Appel à contributions: participez au partage d'information

Ouverte à toute personne, la rubrique «Tribune libre» du bulletin OAI INFO est destinée à la publication d'articles qui ont un intérêt pour les membres de l'OAI.

Vous pouvez soumettre vos propositions par mail à oai@oai.lu.

PUBLICATION DES PROCHAINS BULLETINS

N°83 (RAPPORT D'ACTIVITES)	11/2015
N°84.....	01/2016
N°85.....	04/2016
N°86.....	07/2016

RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS OAI

SÉLECTION JUSQU'AU 31 AOÛT 2015

04/09/14, 08/10/14, 04/03/15	Réunion de concertation avec Luxembourg for Business : brochure sur des projets à l'étranger de membres de l'OAI et sur des projets de membres de l'OAI disposant d'une certification environnementale
09/09/14	Réunion du groupe de travail OAI «Taux horaires»
10/09/14	Réunion du GT3 CNCD «Législation et Certification» : présentation de la certification LENOZ
10/09/14	Réunion de concertation avec l'Administration des Ponts et Chaussées
11/09/14, 21/01/15, 17/03/15, 03/07/15	Réunion du comité de pilotage des formations continues OAI / LIST
11/09/14	Réunion de concertation avec myenergy
12/09/14, 09/12/14, 26/02/15	Réunions de concertation avec ALLIA SA
15/09/14, 06/10/14, 20/10/14, 17/11/14, 21/11/14, 16/12/14, 19/01/15, 09/02/15, 02/03/15, 30/03/15, 20/04/15, 11/05/15, 08/06/15, 06/05/15, 27/07/15	Réunions du Conseil de l'Ordre
15/09/14, 06/10/14, 20/10/14, 17/11/14, 16/12/14, 19/01/15, 09/02/15, 02/03/15, 30/03/15, 20/04/15, 11/05/15, 18/05/15, 08/06/15, 06/07/15	Réunions de la Commission OAI «Inscriptions»
17/09/14, 25/11/14, 15/12/14	Réunions du groupe de travail OAI «Architectour.lu»
18-21/09/14	Voyage d'études OAI à Marseille
22/09/14	Conférence de la rentrée OAI / LIST : initiatives de l'Etat, en collaboration avec l'OAI, en matière de simplification administrative par Julien HAVET (CFUE), programme de formation continue OAI / LIST 2014-2015, remise des certificats de participation au cycle 2013-2014 par le Secrétaire d'Etat Marc HANSEN
24/09/14	Réunion de concertation avec le Ministère de l'Economie et le Ministère de l'Education Nationale : étude de la Commission Européenne sur l'accès aux professions réglementées
24/09/14	Réunion du groupe de travail OAI «Collaboration entre membres OAI»
25/09/14	Réunion de concertation avec le Luxemburger Wort
26/09/14, 04/03/15	Réunions du Comité des Architectes
29/09/14	Réunions de concertation au CAE concernant l'étude de la Commission Européenne sur l'accès à la profession réglementée d'architecte
30/09/14	Réunion de concertation avec la Commission Européenne concernant l'étude sur l'accès aux professions réglementées d'architectes et d'ingénieurs-conseils en Europe
01/10/14, 12/02/15, 22/07/15	Réunions de concertation avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance : établissement de recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés
08/10/14	Réunion de concertation avec la Chambre des Métiers
09/10/14	Réunion de débriefing LENOZ au Ministère du Logement
09/10/14, 20/11/14	Réunions de concertation avec l'Administration des Bâtiments publics : manuel OAI sur les concours d'architecture
09/10/14, 05/03/15, 18/06/15	Réunions de la Commission OAI «Déontologie»
11-19/10/14	Participation à la Semaine Nationale du Logement / Home & Living Expo 2014
13/10/14	Réunion du groupe de travail OAI «Projets des 4 plans directeurs sectoriels»
15/10/14	Journée de la Jeunesse sur la Semaine Nationale du Logement organisée par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI
17/10/14, 24/10/14, 26/11/14, 18/12/14, 13/01/15, 18/03/15, 10/04/15	Réunions de préparation de l'exposition OAI «Bau-zeichen»
22/10/14	Assemblée générale OAI suivie d'une conférence du Ministre du Développement durable et des Infrastructures François BAUSCH sur les projets des 4 plans directeurs sectoriels au Forum da Vinci
23/10/14	Réunion du Comité d'accompagnement du CRTI-B
24/10/14, 06/03/15, 22/07/15	Réunion de concertation avec l'IFSB / Neobuild
28/10/14	Réunion de concertation avec l'ACSSL
28/10/14	Réunion du groupe de travail OAI «Architectes d'intérieur»
28/10/14, 05/02/15, 21/04/15, 08/07/15	Réunions du conseil d'administration de l'ALIAI
03/11/14, 26/01/15, 13/07/15	Réunions du conseil d'administration du LUCA
04/11/14	Réunion du comité scientifique des formations continues OAI / LIST

07/11/14, 27/03/15	Directors and Secretaries-General Meetings de l'EFCA
10/11/14, 16/03/15, 29/06/15	Réunion du Comité des Ingénieurs-conseils
10/11/14	Réunion de concertation avec l'ALIAI : nouveaux statuts de l'ALIAI
11/11/14, 27/02/15	Réunion du conseil syndical de la copropriété «Forum da Vinci»
11/11/14	Réunion de concertation avec le LUCA
12/11/14, 13/11/14, 02/12/14, 26/01/15, 02/02/15, 30/04/15, 11/05/15, 19/06/15, 25/06/15	Réunions du groupe de travail OAI «Recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés»
13/11/14	Participation à la réunion du Programme Forestier National
13/11/14	Conférence organisée par la BCEE «Energetesch renovéieren - e réelle Gewënn?»
13-14/11/14	Participation à la Foire de l'Etudiant 2014
17/11/04, 02/02/15	Réunions du conseil d'administration du CNCD
17/11/14, 20/01/15	Assemblées plénières du Conseil Economique et Social
18/11/14	Réunion de concertation avec MARSH SA
18/11/14	Présentation MFPPRA / CFUE / OAI du site www.guide-urbanisme.lu
19/11/14	Réception des partenaires et sponsors du LUCA
20/11/14	Réunion du groupe de travail OAI «CPE»
20/11/14	Proclamation des résultats du concours Commerce Design Luxembourg 2014
20/11/14	Conférence organisée par la BCEE «la rénovation énergétique - une plus-value réelle?»
21/11/14	Réunion du groupe de travail OAI «Project Management»
06/11/14, 21/11/14, 04/12/14, 11/12/14, 08/01/15, 15/01/15, 22/01/15, 27/01/15, 28/01/15, 10/02/15, 26/02/15, 03/03/15, 06/03/15, 13/03/15, 19/03/15, 20/03/15, 26/03/15, 02/04/15, 07/05/15, 21/05/15, 05/06/15, 10/06/15, 11/06/15, 25/06/15	Formations continues OAI / LIST
26/11/14, 01/04/15	Réunions de concertation Direction Générale de l'Energie / myenergy / groupe de travail OAI «CPE»
27/11/14	Participation au workshop AGORA «Baugruppen»
28/11/14, 17/04/15	Assemblées générales du CAE
28/11/14	Participation aux Assises du Patrimoine organisées par le SSMN à l'Abbaye de Neumünster
01/12/14	Réunion de concertation avec l'Administration communale de Clervaux et le SISPOLO
02/12/14	Entrevue avec François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures
02/12/14	Remise du vélo au gagnant du quiz organisé par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI lors de la Journée de la Jeunesse lors de la SNL
03/12/14, 27/02/15	Réunions de concertation avec EDITUS
10/12/14	Entrevue avec Xavier BETTEL, Premier Ministre, et Maggy NAGEL, Ministre du Logement
10/12/14, 23/02/15, 18/03/15	Réunions de concertation avec l'énergieagence
10/12/14	Conseil d'Administration de la FTI
11/12/14, 08/05/15	Réunions de concertation avec l'Administration de l'Environnement
15/12/14, 13/01/15, 04/02/15	Réunions de travail au Ministère de la Culture concernant la réforme de la loi sur le patrimoine et la COSIMO
15/01/15, 25/03/15	Assemblées générales de l'ALIAI
15/01/15	Réunion du GT4 CNCD «Promotion et Prospection»
16-18/01/15	Participation au stand du Ministère de l'Economie sur la Foire Vakanz : présentation de la 2 ^{ème} édition d'Architectour.lu
19/01/15, 24/06/15	Réunions de concertation avec la Direction Générale de l'Energie
26/01/15, 30/03/15	Réunions de concertation du CES avec le Premier Ministre Xavier BETTEL
27/01/15	Réunion de préparation de la conférence « Nachhaltiges Bauen in Luxemburg » du 24/03/2015
28/01/15	Réunion de concertation avec la SNHBM
28/01/15	Réunion de la Commission OAI «Attribution des missions de membres OAI»
30/01/15	Assemblée générale de l'EFAP
02/02/15	Election du comité consultatif LUCA
03/02/15	Participation au séminaire «Innendämmung: Was macht Sinn und wo sind die Grenzen des Sinnvollen?» organisé par l'Oekozenner
11/02/15	Participation au workshop organisé par le Comité interministériel et interinstitutionnel Nation Branding
12/02/15	Réunion de concertation avec la Chambre de Commerce

13/02/15	Présentation des professions OAI au Lycée Josy Barthel de Mamer
13/02/15, 08/07/15	Réunions de concertation Ministère de la Culture / LUCA / OAI : Colloque international sur les politiques architecturales en Europe dans le cadre de la Présidence Luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne
20/02/15	Board of Directors EFCA
24/02/15	Réunion de concertation UEL / FTI
24/02/15	Entrevue avec Claude MEISCH, Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance : présentation du projet de recommandations en matière de constructions intégrées pour l'éducation des jeunes enfants et enfants scolarisés
25/02/15	Assemblée générale de la FTI
27/02/15	Réunion du GT3 CNCD «Législation et Certification»
03/03/15, 21/04/15, 13/05/15, 20/05/15, 01/07/15	Réunion du groupe de travail OAI «Règlement-type sur les bâtisses, les voies publiques et les sites»
03/03/15	Réunion de concertation avec l'Administration des Bâtiments Publics : mise à jour des contrats-types Etat/ABP
05/03/15	Réunion du groupe patronal du CES
06/03/15	Réunion du GT2 CNCD «Formation»
09/03/15	Séance d'information pour les membres OAI et pour les communes concernant le Guide Urbanisme
10/03/15	Présentation du timbre postal édité à l'occasion des 25 ans de l'OAI
11/03/15	Réunion de préparation de la Journée de la Jeunesse sur la Semaine Nationale du Logement organisée par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI
11/03/15	Assemblée générale de la copropriété «Forum da Vinci»
12/03/15	Réunion de concertation avec l'Office National du Tourisme
13/03/15	Réunion de concertation avec le Groupe parlementaire du Parti Démocratique : développement durable
16/03/15	Kick-off Meeting LENOZ au Ministère du Logement
19/03/15, 19/06/15, 08/07/15	Réunions de concertation avec l'ALUSEAU
20-22/03/15	Participation aux myenergy days 2015
23/03/15, 13/04/15	Réunion de concertation Ministère du Logement / myenergy / OAI : LENOZ
24/03/15	Conférence « Nachhaltiges Bauen in Luxemburg »
24/03/15	Participation à la table ronde «Der Architekt ist eine Frau. Ach so...» organisée par la Plateforme JIF dans le cadre de l'exposition «Femmes Bâtisseuses d'Avenir»
01/04/15	Signature des statuts du GIE «CRTI-B»
01/04/15	Réunion du groupe de travail OAI «LENOZ»
01/04/15	Réunion de concertation avec le Ministère de l'Economie : amendement de la loi OAI
02/04/15	Réunion du groupe de travail CES «Fiscalité»
20/04/15	Réunion de concertation avec l'Association luxembourgeoise des bachelors scientifiques des Communes et des Syndicats de Communes
20/04/15	Réunion de concertation OAI / LIST : Building Information Modeling (BIM)
23/04/15	Réunion du groupe de travail OAI «ALUSEAU»
23/04/15, 05/06/15	Réunions du groupe de travail SNHBM / OAI «contrats-types SNHBM»
28/04/15	Participation au LuxReal FORUM «URBAN RENEWAL- Setting the course for future growth of Luxembourg»
04/05/15	Entrevue avec Prof. Rainer KLUMP, Recteur de l'Université du Luxembourg
05/05/15	Réunion élargie du Comité des Architectes
06/05/15	Participation à la présentation des premiers résultats de la phase participative Nation Branding
12/05/15	Entrevue avec Marc HANSEN, Secrétaire d'Etat au Logement
12/05/15, 14/07/15	Réunions du groupe de travail OAI «Future Section Aménagement du Territoire, Urbanisme, Environnement»
12/05/15	Vernissage de l'exposition OAI «Bauzeichen - Unsere gebaute Umwelt lesen » au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg
13-17/05/15	Voyage d'études OAI à l'exposition universelle de Milan
19/05/15	Participation à la réunion de travail dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de rénovation énergétique des bâtiments organisée par la Direction Générale de l'Energie
22/05/15, 23/07/15	Réunions du conseil de gérance du CRTI-B
29/05/15	Assemblée générale de l'EFCA
15/06/15	Participation à la table ronde sur les démarches d'un développement spatial durable organisée par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures
15/06/15	Promotion de membres OAI dans les Ordres Nationaux au Ministère de l'Economie
15/06/15	Fête des 25 ans de l'OAI

17/06/15	Formation «nouvelles normes acier EN1090» organisée par Infosteel
23/06/15	Participation à la cérémonie officielle dans le cadre de la Fête Nationale
24/06/15	Echange de vue avec la Sous-commission parlementaire chargée de la préparation du débat d'orientation avec rapport sur l'orientation politique ainsi que le cadre d'action en matière de climat et d'énergie
25/06/15	Entrevue avec Corinne CAHEN, Ministre de la Famille et de l'Intégration
26/06/15	Journée des Présidents OAI à Clervaux
05/07/15	Fête des Familles OAI au Musée Dräi Eechelen
06/07/15	Séance d'information pour les membres OAI «Médiation & Construction» en collaboration avec le CMCC : 70 participants
10/07/15	Assemblée générale du CRTI-B
13/07/15	Réunion de concertation LIST / HOT / OAI : formations continues OAI
20/07/15	Réunion de concertation SNJ / OAI / LGS : Festival des Cabanes SNJ / OAI 2007

ALIAI	Association Luxembourgeoise des Ingénieurs, Architectes et Industriels
ACSSL	Association des Coordinateurs de Sécurité et de Santé du Luxembourg
CAE	Conseil des Architectes d'Europe
CES	Conseil Economique et Social
CMCC	Centre de Médiation Civile et Commerciale
CNCD	Conseil National de la Construction Durable
CPE	Certificat de Performance Energétique
CRTI-B	Centre de Ressources des Technologies de l'Information pour le Bâtiment
EFAP	European Forum for Architecture Policies
EFCA	European Federation of Engineering Consultancy Associations
FTI	Fédération Luxembourgeoise des Travailleurs Intellectuels Indépendants
HOT	House of Training
LGS	Verband vun de Lëtzebuurger Guiden a Scouten
LIST	Luxembourg Institute of Science and Technology (résultant de la fusion entre le CRP Henri Tudor et le CRP Gabriel Lippmann)
LUCA	Luxembourg Center for Architecture
SNHBM	Société Nationale des Habitations à Bon Marché
SNJ	Service National de la Jeunesse
UEL	Union des Entreprises Luxembourgeoises

CONCOURS / RÉSULTATS

CONCOURS COMMERCE DESIGN LUXEMBOURG 2014



Jury :

- ▶ Marie-Josée LACROIX, Présidente du jury
- ▶ Rodolphe MERTENS, architecte, Vice-président du jury
- ▶ Jos DELL, architecte, président OAI
- ▶ Nico STEINMETZ, architecte, Président LUCA
- ▶ Ingrid VAN DER WACHT
- ▶ Georges ZIGRAND

La soirée de remise des prix des 13 lauréats de la troisième édition du concours Commerce Design Luxembourg 2014 a eu lieu jeudi 20 novembre 2014, au Forum da Vinci, en présence de **Lydie POLFER**, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg et de **Guill KAEMPPF**, Président de l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg (UCVL).

Élaboré selon un concept original de la Ville de Montréal, le Concours Commerce Design Luxembourg a pour but d'encourager la qualité en design sur son territoire urbain en ciblant en priorité les commerçants qui par leur omniprésence dans la ville ont un impact énorme sur l'attrait de la ville et son dynamisme économique.

Le concours existe depuis 20 ans et s'est développé dans un réseau international de villes : Montréal, Trois-Rivières et Winnipeg (Canada), New York - Times Square (Etats-Unis), Eindhoven (Pays-Bas), Bruxelles (Belgique), Paris, Saint-Etienne, Strasbourg, Lyon, Marseille, Lille et Nantes (France).

Lancé en 2009 par l'UCVL, le concours a pour but de récompenser les commerçants représentatifs des différents secteurs, ayant réalisé une démarche globale pour créer des univers uniques, offrant des expériences nouvelles aux clients et touristes.

Il récompense également le talent des professionnels (architectes, architectes d'intérieurs, designers, etc.) qui accompagnent les commerçants dans la conception pertinente de nouveaux espaces de vie, de plaisir et d'achat.

Convaincue de l'importance du design de commerce dans le positionnement du commerce lui-même autant que dans l'attractivité de la rue/quartier où il est situé, l'UCVL a tenu à encourager les bonnes pratiques dans ce domaine. A l'heure du e-commerce, il est devenu crucial pour le commerce urbain de se différencier en créant de véritables univers et en offrant une expérience client singulière.

Le concours est organisé par l'UCVL, en partenariat avec la Ville de Montréal, la Ville de Luxembourg et l'OAI.

Lors de la cérémonie, les prix ont été remis par **Rodolphe MERTENS**, Vice-Président du jury, **Guill KAEMPPF**, Président de l'UCVL et **Anne DARIN-JAULIN**, Directrice de l'UCVL.

Les lauréats font l'objet d'une grande campagne marketing d'une année. Une exposition didactique grand public se déplacera tout au long de l'année 2015 dans différents lieux de la capitale. Elle a été présentée en avant-première lors de la remise des prix à l'OAI. C'est l'occasion pour le public de découvrir des univers commerciaux innovants et pertinents, ainsi que de comprendre les enjeux du design de commerce.

La liste des 13 lauréats ex aequo du Concours Commerce Design Luxembourg 2014 peut être consultée sur www.cityshopping.lu.

EUROPEAN UNION PRIZE FOR CONTEMPORARY ARCHITECTURE MIES VAN DER ROHE AWARD 2015 PROJETS PROPOSÉS PAR L'OAI

Plus d'informations sur ce Prix
sur www.miesbcn.com

ARCHITECTURE & URBANISME 21 YVORE SCHILTZ & ASSOCIES

Immeuble résidentiel "Domaine du
Château"



PAUL BRETZ, ARCHITECTES

Bâtiment administratif, Siège du Fonds
Kirchberg



BAUMSCHLAGER & EBERLE CHRISTIAN BAUER & ASSOCIES ARCHITECTES

Maison du Savoir



© Le Fonds Belval

MICHEL PETIT ARCHITECTE SCHILLING ARCHITEKTEN BUREAU D'ARCHITECTES TEISEN & GIESLER NICKLAS ARCHITECTES ARCHITECTES PACZOWSKI ET FRITSCH

Deuxième Ecole européenne et Centre
polyvalent de l'Enfance au Luxembourg



© boohua

WITRY + WITRY

Aalt Stadhaus Differdange



Remarque : 2 experts au
Luxembourg ont également
proposé chacun 2 projets.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL ET CULTUREL À KALININGRAD



C'est sur le bout de terre russe coincée entre la Lituanie et la Pologne, l'Oblast de Kaliningrad, que l'ATELIER D'ARCHITECTURE DAGLI+ a remporté un concours organisé par le maître d'ouvrage Primavera pour la construction d'un nouveau centre commercial et culturel, incluant la conservation d'une partie du patrimoine existant.

Le projet se trouve dans le nord-ouest de la ville près du zoo de Kaliningrad. Le quartier s'est développé au 19^{ème} siècle autour de l'ancienne résidence estivale de la famille royale Prusse, qui y résidait pendant l'occupation française. Le vaste parc dans le style d'un parc paysager à l'anglaise est aujourd'hui partie du parc culturel Kalinin.

Ce parc s'étend au sud du site, la partie moderne du parc à l'ouest lie avec la partie historique du « Luisenwahl » le zoo à l'est. En raison de son étendu, ses vieux arbres et ses ruisseaux, il remplit la fonction d'un des poumons verts de la ville. Environ au milieu de cette zone verte se trouve le monument des cosmonautes avec le bâtiment historique du « Scala ».

La conception du bâtiment avec ses surfaces commerciales et loisirs reprend les flux d'accès et axes visuels autour de la place urbaine, et crée un espace attrayant autour et au-dessus de la salle de cinéma historique avec sa voûte en coupole, constituant l'âme du « Scala ».

Les façades intègrent en partie les façades du bâtiment du 20^{ème} siècle, et s'inspirent de leurs éléments de reliefs en pierre et stuc d'une façon d'interprétation moderne dans le langage distinctif du bureau DAGLI+.



LUXEMBOURG CENTER FOR ARCHITECTURE



► INFORMATIONS

LUCA Luxembourg Center for Architecture

1, rue de l'Acierie
L-1112 Luxembourg
T +352-42 75 55
E office@luca.lu
www.luca.lu

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 9:00-13:00 et de
14:00-18:00

**Heures d'ouverture de
la bibliothèque et de la
salle d'exposition**
du mardi au vendredi
14:00-18:00
samedi 11:00-15:00



Conférence NJoy



Conférence 51N4E

AGENDA AUTOMNE 2015

Sous réserve de modifications

CONFERENCES

Ernest de Mansfeld 1517-1604, un grand amateur d'architecture

par Jean-Luc Mousset

Lieu : LUCA.

Entrée libre.

► **MARDI 29 SEPTEMBRE 2015 A 18H30**

Stadgespräch - cité talks autour du thème du patrimoine

Lieu : Auditorium du Cercle Cité

Entrée libre.

► **JEUDI 8 OCTOBRE 2015 A 18H30**

NJOY architectes d'intérieur, muséographes, éclairagistes

Lieu : Auditorium Banque de Luxembourg, Bd Royal, Luxembourg.

Entrée libre.

► **JEUDI 22 OCTOBRE 2015 A 19H**

Colloque international sur les politiques architecturales en Europe dans le cadre de la Présidence Luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

Organisé par le LUCA et l'OAI, avec la participation du Ministère de
la Culture.

Lieu : Rotondes (Luxembourg) et Maison du Savoir (Esch Belval).

► **JEUDI 12 ET VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015**

51N4E architects, Bruxelles

Lieu : Auditorium Banque de Luxembourg, Bd Royal, Luxembourg.

Entrée libre.

► **JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015 A 19H**

EXPOSITIONS

«Modernity - loved, hated or ignored?»

Exposition du Pavillon luxembourgeois à la Biennale d'Architecture
de Venise 2014

Lieu : LUCA

► **DU 18 AOÛT AU 19 DÉCEMBRE 2015**

PRIX

Prix Luxembourgeois d'Architecture 2015

Calendrier

- 8 au 21 septembre 2015 à 14h : période de remise des dossiers
- 1^{er} et 2 octobre 2015 : séances du Jury
- 26 octobre au 8 novembre 2015 : période de vote pour le Prix du Public
- 12 novembre 2015 : proclamation et remise des Prix
- à partir du 13 novembre 2015 : exposition des réalisations lauréates et nominées



Prix Luxembourgeois d'Architecture 2015

LUXEMBOURG CENTER FOR ARCHITECTURE



RETOUR SUR LA 14^{ÈME} BIENNALE D'ARCHITECTURE DE VENISE

Après Venise, l'exposition "Modernity - loved, hated or ignored?" arrive au Luxembourg!



"Modernity - loved, hated or ignored?", l'exposition réalisée en 2014 pour le Pavillon du Luxembourg à la Biennale d'Architecture de Venise, a pris ses quartiers au LUCA Luxembourg Center for Architecture !

Le LUCA, commissionné par le Ministère de la Culture pour l'organisation de la participation nationale à la Biennale d'Architecture de Venise propose au grand public cette exposition réalisée - suite à un appel à projets lancé par le LUCA en 2013 - par l'équipe composée par l'architecte **Stéphanie Laruade**, le photographe **Bohumil Kostohryz** et la metteuse en scène et comédienne **Sophie Langevin**.

Pour répondre à la question du commissaire de la Biennale - Rem Koolhaas - remettant en question la modernité et les identités culturelles nationales, une évidence a animé le projet des curateurs : le désir d'ouvrir des enquêtes "policières" tel le héros de Twin Peaks recherchant le meurtrier de Laura Palmer.

Ici commence l'enquête au Luxembourg de la modernité ! Les curateurs ont choisi de répondre à cette question en plaçant la "grande histoire" de la modernité au milieu des gens, en sondant leurs ressentis, en cherchant ce que la construction de bâtiments modernes a modifié dans leurs quotidiens d'utilisateurs mais aussi dans leurs appréciations culturelles et esthétiques.

En contrepoint à l'amnésie contemporaine, l'objectif était de faire ressurgir, par le biais des articles de presse, des témoignages, des documents oubliés au fond des archives, les événements qui ont construit la mémoire d'un lieu. Chacune des informations recueillies au fil des enquêtes formant autant d'histoires parallèles qui finissent par s'assembler dans un puzzle géant.

Au fil de ces enquêtes, de nouvelles questions ont émergé. Comment la modernité s'est-elle imposée dans notre quotidien ? Quel regard portons-nous sur les bâtiments que nous côtoyons chaque jour ? Rejet, appropriation ou indifférence ?

L'installation présentée au LUCA est le "retour de l'exposition" traversée par les contraintes d'un nouveau lieu à investir. Ouvertes sur le Canale Grande, les salles exiguës de la Ca' del Duca qui ont hébergé les enquêtes sur la modernité, sont transposées sur de grandes bâches suspendues jouant les enquêtes minutieuses menées sur cinq projets d'architecture moderne. Les murs recouverts par 1830 documents collés, étiquetés réapparaissent en aplat, en suspension, comme une trace de mémoire. Les murs riches d'imperfections, tordus, de la Ca' del Duca redeviennent droits et lisses pour s'intégrer dans le vaste espace d'exposition du LUCA.

Exposition du 18 août au 19 décembre 2015. Entrée libre.

www.loved-hated-ignored.com / www.architecturebiennale.lu

TABLEAU DE L'ORDRE

STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS EN DATE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015

Tableau de l'Ordre

Nombre de personnes physiques:		
membres obligatoires et facultatifs	Architectes:	941
	Ingénieurs-conseils:	489
	Architectes d'intérieur:	43
	Urbanistes / Aménageurs :	17
	Arch.- / Ing.-paysagistes :	5
membres honoraires:		16
stagiaires:		43
membres n'exerçant pas:		65
Total:		1619

Section des architectes

Bureaux d'architectes:	624
▶ Siège social au Luxembourg:	481
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	143
Bureaux d'architectes d'intérieur:	37
▶ Siège social au Luxembourg:	37
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	0

Section des ingénieurs-conseils

Bureaux d'ingénieurs-conseils:	241
▶ Siège social au Luxembourg:	194
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	47

Urbanistes-aménageurs

Bureaux d'urbanistes-aménageurs:	156
▶ Siège social au Luxembourg:	155
▶ dont inscrits uniquement comme bureaux d'urbanistes-aménageurs :	4
▶ dont inscrits également comme bureaux d'architectes :	129
▶ dont inscrits également comme bureaux d'ingénieurs-conseils :	24
▶ dont inscrits également comme bureaux d'arch./ing.paysagistes :	2
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	1

Arch.-/ Ing.-paysagistes

Bureaux d'arch.- / ing.-paysagistes:	8
▶ Siège social au Luxembourg:	6
▶ dont inscrits uniquement comme bureaux d'arch./ing.paysagistes :	1
▶ dont inscrits également comme bureaux d'architectes:	1
▶ dont inscrits également comme bureaux d'ingénieurs-conseils :	3
▶ dont inscrits également comme bureaux d'urbanistes-aménageurs :	2
▶ Siège social à l'étranger, exerçant occasionnellement au Luxembourg:	2

Effectif des bureaux ayant leur siège au Luxembourg

Rem: effectif = associés + employés	
Bureaux d'architecture:	2139
Bureaux d'architecture d'intérieur:	67
Bureaux d'ingénierie:	2097
Total:	4303

ESPACES D'UNE VIE

LES ARCHITECTES – LES INCONNUS



René MASSARD
Architecte diplômé

M – comme MASSARD René

Le 28 octobre 2010 lors de l'assemblée générale de l'OAI, René MASSARD a été nommé membre honoraire de l'OAI.

Curriculum Vitae

- ▶ Né le 25 janvier 1953 à Rodange.
- ▶ Ecole primaire à Rodange.
- ▶ 1967 à 1970 : Athénée à Luxembourg.
- ▶ 1970 à 1974 : Lycée classique de Diekirch.
- ▶ 1974 à 1981 : Etudes à l'UPA (Unité pédagogique d'architecture) à Nancy.
- ▶ 1980 : Etudes à l'Istituto Universitario di Architettura de Venise (IUAV).
- ▶ 1981 : Diplômé de l'UPA de Nancy.
- ▶ 1981 à 1982 : Stage chez Tetra Architectes.
- ▶ 1982 : Fondation de l'atelier d'architecture A+U, Decker, Lammar, Massard avec siège rue Ketten, Limpertsberg.
- ▶ 2006 : Arrêt des activités d'architecte.

Principaux projets

- ▶ Lycée technique à Bonnevoie.
- ▶ Quartier Prévert (Différentes habitations) pour le Fonds du logement à Gasperich.
- ▶ Hall des sports à Eischen.
- ▶ Lycée technique à Mamer.
- ▶ Nombreuses maisons unifamiliales.

Une phase importante pour René est la participation en 1977 au concours Shinkenchiku organisé chaque année par la revue JAPAN ARCHITECT.

Etudiants en 3^{ème} année à Nancy en 1977 avec Martin Lammar, ils décrochent une mention honorable.

Peter Cook, architecte, membre fondateur de la revue Archigram et membre du jury avait lui-même donné le thème du concours : Le confort dans une métropole.

Voici son commentaire :

"The house for the last defender of the Gibraltar of the north" by Martin and René, has a piquancy that lifts it above the general run of other work. Although the actual architecture is not to my taste, its strength and character appeal. Afterwards, when I discovered that the entry was from Luxembourg – the dreaded Kriers and the acid mixture of French and German cultures – everything became clear.

Afin de mieux comprendre l'architecte et surtout l'homme René Massard, je vous propose le texte qu'il a rédigé au courant de l'année 2003, à une époque où il avait déjà l'idée en tête de quitter le monde, et je le cite, des « professionnels de la profession » :

«Etudiants au début des soixante-dix, nous avons déjà oublié le Team Ten tourné vers un parti-pris social, soucieux d'un toucher des matières et dessinant une volumétrie posée solidement sur les sols, et devant nous le vieux Philip Johnson, disciple du maître de Chicago, se tient en couverture du Times avec sa maquette de gratte-ciel se terminant en fronton ajouré.

Dans le Marais, Piano et Rogers exhibent un moteur avec des pots d'échappements; Paris capitale de l'architecture du fer et du verre reprend le flambeau. Ce grand bazar offre des plateaux vides aux Bad Painting Boys.

Pour l'architecture, ces années se tiennent entre la poésie issue de la campagne lombarde d'un Aldo Rossi et la sémiologie jaillissante des casinos d'un Robert Venturi ;

un constat s'impose, le nudisme de Mies van der Rohe se rhabille. Entre les recherches urbaines bruxelloises et la città analogua, la différence d'analyse est évidente, les courants attachés à la typologie urbaine sont traversés par des échelles disparates. La faillite du mouvement moderne et son incapacité à construire une ville nouvelle oblige à reprendre depuis d'autres postulats.

Timidement, une réhabilitation du métier ose s'affirmer. L'art du dessin, oublié durant les années sociologiques, reprend du service, mais il lorgne plus vers le décor de scène que vers les savoir-faire du chantier.

Jeunes architectes, nous avons pour un grand nombre d'entre nous un penchant pour des frontons et des colonnes, un simple abri pour voitures, s'orne de colonnes à demi encastrées, et nous sommes obligés, pour rassurer le passant, de le berner en évoquant quelque temple voué à un fétiche obscur.

Je me rappelle une discussion avec un confrère; après avoir vu dans l'atelier d'un marbrier les plans pour un portique, nous dissertions sur les proportions chétives des colonnes. Bien plus tard, j'ai compris ma faute d'appréciation. Pour moi, l'architecte qui souligne une entrée par un élément sorti du corpus classique se tourne vers le modèle d'origine.

Naïvement, je pensais aller voir du côté de Trèves, mais pour mon confrère le modèle ne se trouve pas dans un passé aussi lointain, ni sur un site aussi proche; bien au contraire, la référence est d'actualité, le César Palace au Nevada.

Le travail de l'architecte n'investit plus un système de proportions, mais la création s'arroge une manipulation de signes. Pour les philosophes, ces réminiscences arborent trop peu d'acuité. Sur le devant du défilé de mode, les adeptes de Jencks ne faisaient pas long feu. Les élucubrations factices de la citation n'ont jamais réussi à constituer de système. Au contraire ce courant a bien aidé les archéologues et autres amis de l'histoire de s'accaparer de l'autorité sur les choses léguées.

Pris dans les évolutions économiques et sociales qui traversent la ville et le chantier, ces postures esthétiques facilitent pour beaucoup de confrères le passage d'une expression architecturale imagée à un immatérialisme iconoclaste. À aucun moment, il s'agit de composer une construction, mais la création est ramenée à la fabrication de signes émis vers la seule bulle contemplative, au final ces expressions font renaître des cendres le mouvement international. Ce sont les formes modernes, simulacres des heures héroïques, qui sont remises en oeuvre, la différence étant que l'industrie du verre et du mur libre a finalement rattrapé l'esthétique des pionniers. Là où Le Corbusier propose un corpus nouveau à l'usine, les contemporains piochent dans les catalogues de vente par correspondance. La construction des espaces ne se conçoit plus uniquement à travers des mesures dimensionnelles, mais les mensurations du processus de fabrication, les énergies de mises en oeuvre, les usures et les risques inhérents aux éléments du bâtiment transgressent les dimensions solides.

Au-delà du débat sur l'expression d'une époque, la proximité du projet, son voisinage reste un enjeu. Aujourd'hui, dans la production dominante, l'angoisse de ne pas se faire remarquer pousse le projet à ne plus être absorbable par son environnement. Et la fragilité de la construction peut laisser perplexe. Pendant longtemps le projet architectural s'est inscrit dans une discussion portant sur des choix autour d'ambitions et de contraintes appartenant aux différents acteurs du chantier à l'heure actuelle les normes dépassent la construction pour intégrer l'unique processus de fabrication du cadre bâti. Toute l'organisation intrinsèque du construit reste soumise au moteur manufacturé, sans que ce dernier n'apporte le moindre souffle spatial au bâtiment. Toute une panoplie d'attitudes de contrôle provoque des volumétries et des emboîtements qui, dans leurs définitions industrielles, répondent aux envies du jour, mais s'interdisent toute potentialité dans le temps.

Dans les discours, la coupure entre le moment du dessin et le chantier fait que l'objet sans attaches avec son voisinage, dans une course folle à l'exploit individuel, perd ses repères. Là, il n'a plus de nécessité tectonique, il peut devenir léger, plus il est léger; plus il peut être uniforme et gigantesque. Objet fétiche, il ne supporte pas le tentaculaire. La peur du joint (négation du partage des tâches du chantier) provoque les prouesses de levage mécanique d'éléments constructifs démesurés. La volonté de faire paraître le tout comme objet clos sur soi, réclame le lisse.

C'est à contre-courant de ce qui précède que l'enjeu me semble consister à poser une trame sur le terrain garantissant un travail sur le dimensionnement et ouvrant le dialogue avec son contexte. L'agencement des joints qui en résulte et la gamme d'échelles qui apparaîtra fera coexister une diversité perceptible et compréhensible.

En donnant de l'ampleur aux éléments qui le méritent, en faisant tendre les parties à travers un effort tentaculaire vers son entourage, l'architecture sera capable de produire un tout avec des choses disparates. Livrer des objets certes individualisés et cependant appartenant à un ordre sériel, cette approche, je l'appelle 'aller voir si un projet est absorbable'.

Dix ans plus tard en 2013, René Massard ajoute à son texte :

«Des changements radicaux se sont produit tant au niveau des démarches conceptuelles et administratives qu'au rapport entre architecte et maître d'ouvrage. La promotion espérée de la profession s'est mutée en un star système et une course effrénée vers la performance a pris le dessus. Des critères d'exigences de plus en plus étrangères au monde du construit enlève à l'architecte des moyens spécifiques à son savoir-faire et le noie dans un conglomérat avec d'autres décideurs souvent bien mieux armé pour répondre aux rêves actuels.

La disparition de l'ancien monde artisanal avec les savoir-faire spécifiques (quelles que soient les causes, évolutions des métiers, des formations, du flux des capitaux) nécessite une approche conceptuelle si profondément nouvelle que le résultat autiste actuel ne peut pas surprendre. Il ne reste qu'à espérer que cet élan d'abstraction volumétrique ne voit pas un mouvement de pendule revenir un mouvement kitscho-historique (pourtant les initiatives populistes lèvent de plus en plus la voix) comme jadis (classicisme / éclectisme) au XIX^{ème} siècle, internationalisme / postmodernisme au XX^{ème} siècle.»

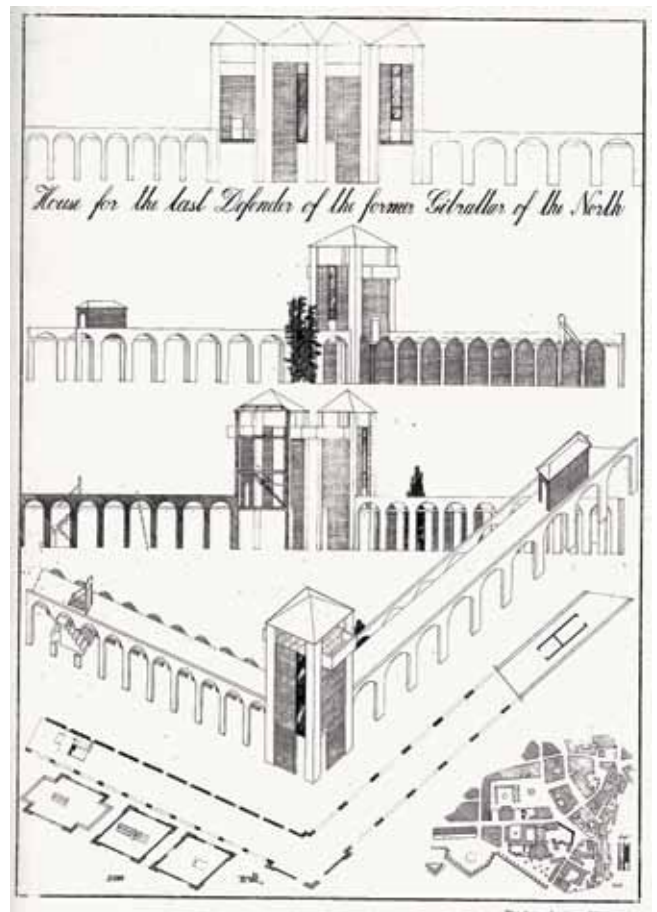
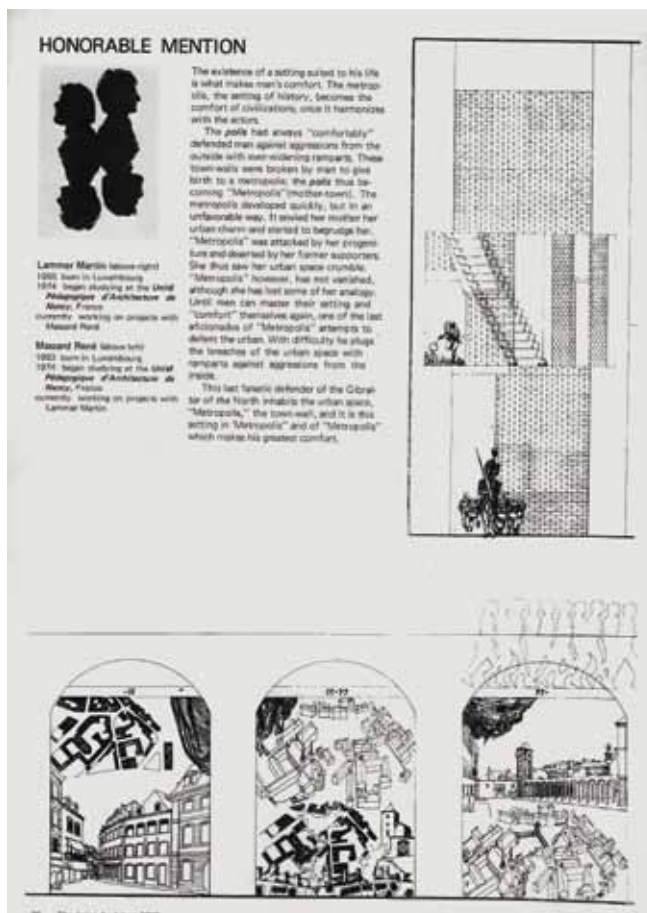
Depuis longtemps René Massard est un fervent amateur des bandes dessinées et du Cinéma.

Aujourd'hui, il crée lui-même des personnages et des paysages fantaisistes sur ordinateur.

Toujours intéressé par les débats sur l'architecture nous avons abordé, entre autres, les thèmes suivants lors de nos réunions :

- ▶ Quelle est aujourd'hui l'attitude de l'architecte vis-à-vis du patrimoine.
- ▶ Rapport architecte – corps de métiers.
- ▶ Être architecte aujourd'hui à Luxembourg.

Thèmes intéressants qui pourraient être à l'ordre du jour d'un prochain débat général.



PROGRAMME D'ACTIVITÉS PUBLIQUES OAI

► Jusqu'au dimanche
3 janvier 2015

Exposition OAI «Bauzeichen - Unsere gebaute Umwelt lesen»

Lieu : Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg

► Lundi 21 septembre 2015 à
partir de 17h

Conférence OAI / LIST de la rentrée

► Apprenez l'essentiel de l'approche BIM (Building Information Modelling), son évolution et son impact sur les professions OAI

► Découvrez le nouveau programme de formations continues OAI 2015-2016

► Assistez à la remise des certificats de participation au cycle 2014-2015 par le Ministre du Développement durable et des Infrastructures François BAUSCH

Lieu : Siège OAI - Forum Da Vinci

Inscription sur www.oai.lu à la rubrique «inscriptions aux activités oai»

► Mercredi 23 à dimanche 27
septembre 2015

Voyage d'études OAI à Vienne (Autriche)

► Mardi 6 octobre 2015 à 11h

Présentation du Guide OAI Références 2016

Lieu : Siège OAI - Forum Da Vinci

► Mardi 6 octobre 2015
de 15h à 18h

Visite pour les membres OAI du bâtiment didactique de l'IFSB et du bâtiment NEOBUILD

Lieu : IFSB

► Samedi 10 octobre 2015

Fun Meets Energy Day

Lieu : Mondorf-les-Bains

Participation OAI

► Samedi 10 à dimanche 18
octobre 2015

Semaine Nationale du Logement et Home & Living Expo 2015

Organisée par le Ministère du Logement et Luxexpo

Participation OAI : présentation du Guide OAI Références 2016 ; présentation / film de réalisation de membres OAI sur le thème «Nei Wunnformen»

Lieu : Luxexpo (Luxembourg-Kirchberg)

► Mercredi 14 octobre 2015

Journée de la Jeunesse sur la Semaine Nationale du Logement 2015

Organisée par le Ministère du Logement, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, myenergy et l'OAI

Atelier sur le thème « Zefridde Wunnen : meng Stad vu Muer »

Lieu : Luxexpo (Luxembourg-Kirchberg)

► Jeudi 29 octobre 2015 à
partir de 17h30

Assemblées générales OAI

Lieu : Ecole Européenne de Mamer

Manifestation réservée aux membres de l'OAI

► Octobre 2015 à juin 2016

Début du cycle 2015-2016 des formations continues OAI

Plus d'informations en page 28 et sur www.oai.lu/formation

► Jeudi 12 et vendredi 13
novembre 2015

Colloque international sur les politiques architecturales en Europe

dans le cadre de la Présidence Luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

Organisé par le LUCA et l'OAI, avec la participation du Ministère de la Culture.

Lieu : Rotondes (Luxembourg) et Maison du Savoir (Esch Belval).

► Jeudi 12 et vendredi 13
novembre 2015

Foire de l'Étudiant 2015

Participation OAI : stand d'information sur les professions OAI

Lieu : LuxExpo

Le prochain bulletin OAI INFO (rapport d'activités) sera publié en novembre 2015

IMPRESSUM: EDITEUR: OAI ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS / CONSEIL DE L'ORDRE: PRESIDENT: Jos DELL / VICE-PRESIDENT: Andrea DE CILLIA / SECRETAIRE GENERALE: Sala MAKUMBUNDU / TRESORIER: Marc FEIDER / MEMBRES: Gilles CHRISTNACH, Max VON ROESGEN, Steve WEYLAND / REDACTION: Pierre HURT, DIRECTEUR / Yann JEGU, CHARGE DE MISSIONS / PHOTOS: Pierre HURT, Carlo HOMMEL, Christof WEBER / ADRESSE: OAI / FORUM DA VINCI / 6, BD GRANDE-DUCHESS CHARLOTTE / L-1330 LUXEMBOURG / TELEPHONE: +352 42 24 06 / FAX: +352 42 24 07 / E-MAIL: oai@oai.lu / WEB: www.oai.lu / HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8.30 A 12.00 H ET DE 13.30 A 17.00 H / CONCEPTION: ROSE DE CLAIRE, DESIGN. / IMPRESSION: IMPRIMERIE CENTRALE / TIRAGE: 3300 EXEMPLAIRES

DIFFUSION: Le bulletin est envoyé aux 1600 membres de l'OAI ainsi qu'à 1400 décideurs des secteurs public et privé au Luxembourg et à l'étranger.